VISION

SOLIDARITÉ

ATTRACTIVITÉ

HÉRITAGE

CREDIBILITÉ

AGENDA

2022

LE CYCLISME DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

UCI UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

“Le cyclisme de demain
se construit aujourd’hui”

David LAPPARTIENT
Président de l’UCI

AGENDA 2022

INTRODUCTION

« Le cyclisme de demain se construit aujourd'hui »

Chers Amis,

Parce que le cyclisme de demain se construit aujourd'hui, il était essentiel que l'Union Cycliste Internationale (UCI) dispose rapidement d'un document clair et complet exposant aussi bien les grandes lignes de son action que les différentes mesures qu'elle compte mettre en œuvre durant mon mandat de Président. C'est là le sens de l'Agenda 2022 que je suis très heureux de partager avec vous aujourd'hui.

Elaboré à partir du programme sur la base duquel le Congrès de l'UCI m'a élu à la Présidence de la Fédération en septembre 2017, avec les membres de mon Comité Directeur, mais aussi grâce aux contributions de multiples acteurs – Fédérations Nationales, équipes et coureurs, organisateurs et bien d'autres – avec lesquels j'ai eu la chance de m'entretenir ces derniers mois, l'Agenda 2022 est la feuille de route qui guidera le travail de l'UCI ces prochaines années.

Structuré selon cinq axes (« Vision », « Solidarité », « Attractivité », « Héritage » et « Crédibilité »), l'Agenda 2022 de l'UCI embrasse tous les secteurs placés sous son égide. Je voudrais toutefois en préambule mettre l'accent sur quelques objectifs qui me semblent primordiaux, et vous invite à découvrir ensuite, au fil des pages, de quelles façons nous parviendrons à les atteindre.

Renforcer la position et l'autorité de l'UCI me paraît crucial : notre Fédération doit être forte pour être efficace. Dans cette perspective, elle doit notamment retrouver une place de premier plan au sein des mouvements Olympiques et Paralympiques.

Comme association des Fédérations Nationales, l'UCI doit être davantage encore au service de ces dernières. Elle possède déjà tous les outils pour y parvenir, mais j'entends les renforcer dans une large mesure. Cela passera en particulier par l'élargissement des activités du Centre Mondial du Cyclisme UCI, et de nos programmes de solidarité et de coopération.

Le cyclisme est sans conteste l'un des plus grands sports du monde et nous pouvons en être fiers. Mais il ne doit pas se reposer sur ses lauriers pour autant. C'est dans cet esprit que j'entends le faire évoluer, pour qu'il mérite plus que jamais le titre de « sport du 21e siècle ». La croissance du cyclisme féminin, le développement de l'utilisation du vélo dans la société et une meilleure exploitation du potentiel de nos disciplines cyclistes sont autant de thèmes centraux pour ces prochaines années.

Le cyclisme sur route est la branche la plus populaire de notre sport. Nous devons par conséquent envisager son avenir avec une ambition renouvelée. Il est capital de faire évoluer son modèle, en concertation étroite avec tous ses acteurs.

Enfin, notre sport, s'il a aujourd'hui regagné une crédibilité un temps mise à mal, doit faire l'objet d'une attention soutenue pour la conserver. La lutte contre la fraude technologique, l'évolution de la lutte antidopage et la protection de l'intégrité des coureurs figurent parmi mes priorités à cet égard.

Je compte sur tous les membres de la famille cycliste pour s'engager en faveur de l'ensemble des objectifs de l'Agenda 2022 de l'UCI et me réjouis de continuer à travailler dans ce sens avec vous.

David Lappartient
Président de l'UCI

L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

Fondée en 1900 à Paris, en France, l'Union Cycliste Internationale (UCI) est l'instance faîtière du cyclisme au niveau mondial. Elle développe et supervise le cyclisme sous toutes ses formes et pour tout le monde, en tant que sport de compétition, activité de loisir saine, et moyen de transport et de s'amuser.

Elle représente, notamment auprès des instances sportives et publiques, les intérêts de 194 Fédérations Nationales, cinq Confédérations Continentales, plus de 1'500 coureurs professionnels, plus d'un demi-million de coureurs licenciés, plusieurs millions de cyclosportifs et deux milliards d'utilisateurs de vélos dans le monde entier.

L'UCI dirige le développement du cyclisme comme sport de compétition et sous toutes ses autres formes dans le monde. Elle s'engage à respecter les standards les plus élevés dans le cadre de toutes ses activités, et de mériter et conserver sa réputation de fédération sportive internationale intègre obtenant d'excellents résultats.

L'UCI assure la gestion et la promotion des neuf disciplines du cyclisme : le cyclisme sur route, le cyclisme sur piste, le mountain bike, le BMX Racing, le BMX Freestyle, le paracyclisme, le cyclo-cross, le trial et le cyclisme en salle. Cinq d'entre elles figurent au programme des Jeux Olympiques (route, piste, mountain bike, BMX Supercross et BMX Freestyle Park), deux dans celui des Jeux Paralympiques (route et piste) et quatre dans celui des Jeux Olympiques de la Jeunesse (route, mountain bike, BMX Supercross et BMX Freestyle Park). Des courses cyclistes ont été organisées lors de toutes les éditions des JO de l'ère moderne, et le cyclisme est aujourd'hui le troisième sport olympique en termes de médailles distribuées (66) et de quotas d'athlètes (528) lors du plus grand événement sportif de la planète.

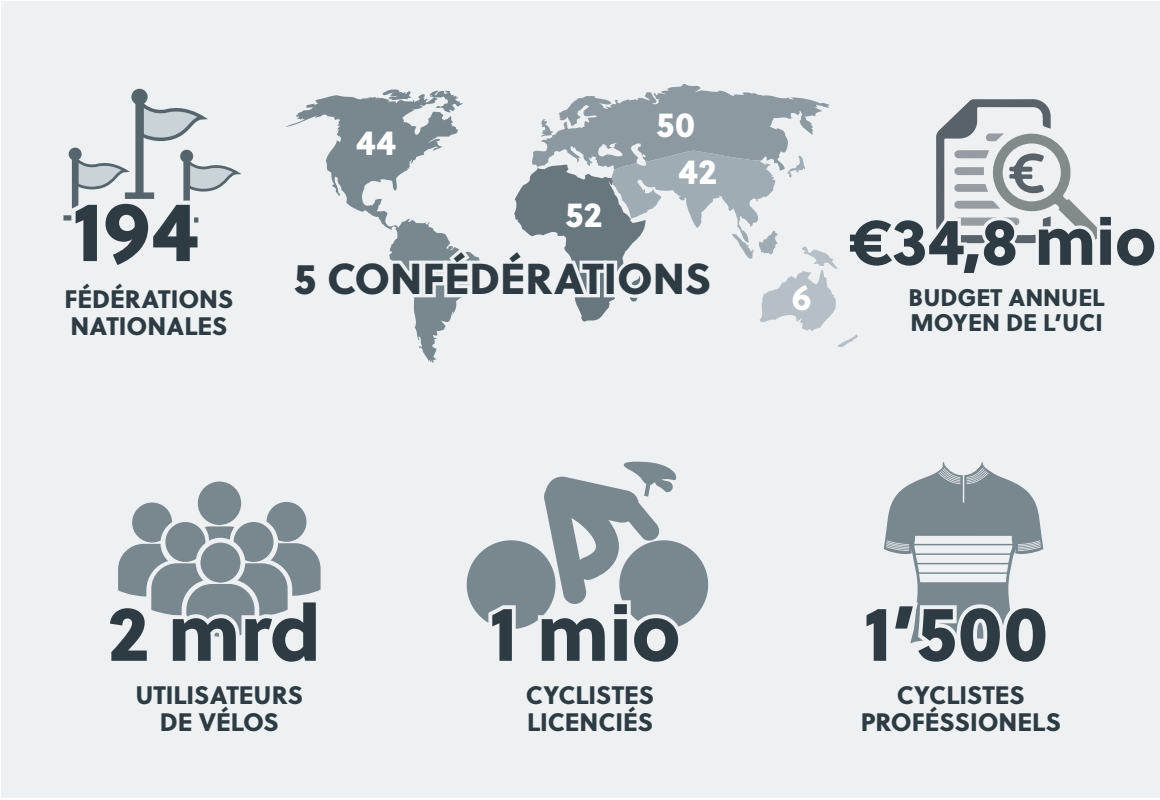

L'UCI assure la promotion de ses propres événements, notamment des Championnats du Monde pour toutes ses disciplines. Ces compétitions consacrent les Champions du Monde UCI, qui porteront, une année durant, le fameux et prestigieux maillot arc-en-ciel. Les Championnats du Monde UCI constituent le point culminant de la saison de chaque discipline et bénéficient d'une large couverture médiatique internationale.

L'UCI organise également des Coupes du Monde UCI, séries regroupant tout au long de la saison des compétitions du plus haut niveau dans les différentes disciplines. Les classements des Coupes du Monde UCI constituent le fil rouge de chaque saison. La course aux maillots de leader est un enjeu majeur et le titre de vainqueur d'une Coupe du Monde UCI une consécration sportive.

Pour favoriser un développement global et équitable du cyclisme, l'UCI a créé en 2002 le Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI, qui en plus d'abriter son siège, est un centre de formation et d'entraînement de haut niveau qui accueille plus d'une centaine de jeunes athlètes prometteurs par an ainsi que des personnes suivant une formation dans les métiers du cyclisme. Les programmes du CMC UCI sont conçus pour donner à chacun, d'où qu'il vienne et quelles que soient les ressources à sa disposition dans son pays, les chances de réaliser son potentiel, au niveau national ou international. Par exemple, l'Erythréen Daniel Teklehaimanot a été stagiaire sur route au CMC UCI de 2009 à 2011 avant de signer son premier contrat professionnel. En 2015, il est devenu le premier coureur d'Afrique noire à porter le maillot à pois de meilleur grimpeur sur le Tour de France. La Vénézuélienne Stefany Hernandez, stagiaire BMX au CMC UCI de 2012 à 2016 a été sacrée Championne du Monde UCI en 2015 avant de remporter la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Rio 2016. Le cyclisme est par ailleurs plus qu'un sport : l'utilisation du vélo répond à de nombreux besoins en dehors de la sphère sportive, comme moyen de transport et activité de loisir.

C'est pour cela que l'UCI s'engage à développer ses programmes de « Vélo pour tous », qui visent à améliorer les conditions de la pratique du vélo et son accessibilité.

L'UCI a la responsabilité de s'assurer que le cyclisme dispose du programme antidopage le plus avancé et le plus efficace, en collaboration avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et les Organisations Nationales Antidopage (ONAD). Elle n'est toutefois pas directement impliquée dans les contrôles et la planification de ces derniers : ceux-ci ont été confiés à une entité indépendante, la Fondation Antidopage du Cyclisme (CADF).

LE CYCLISME, UN SPORT GLOBAL

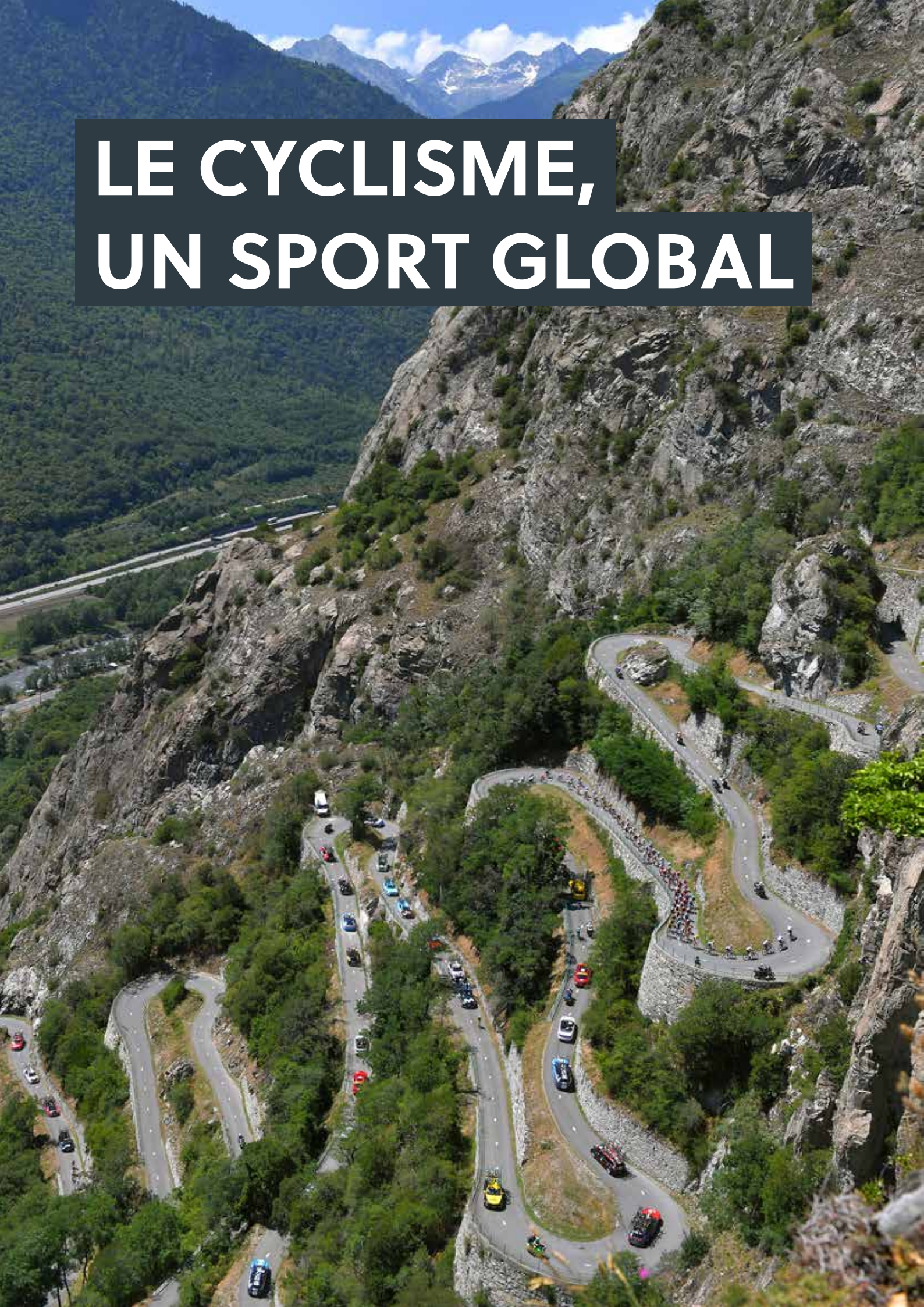

LE CYCLISME, UN SPORT GLOBAL

Un questionnaire a été envoyé durant l'été 2018 à l'ensemble des 194 Fédérations Nationales membres de l'UCI. Leurs réponses ont permis d'établir un portrait global du cyclisme d'aujourd'hui*.

Vous trouverez dans les pages suivantes de nombreuses informations sur le nombre de coureurs licenciés, de clubs, d'événements, de vélodromes, de pistes de BMX et de Commissaires dans le monde, de même que le budget cumulé des Fédérations Nationales affiliées à l'UCI, un chiffre qui reflète le poids de ces dernières dans le cyclisme international.

**Il est nécessaire de noter que les informations fournies reposent uniquement sur les déclarations des Fédérations Nationales.*

Licenciés

RÉPARTITION
HOMMES/FEMMES

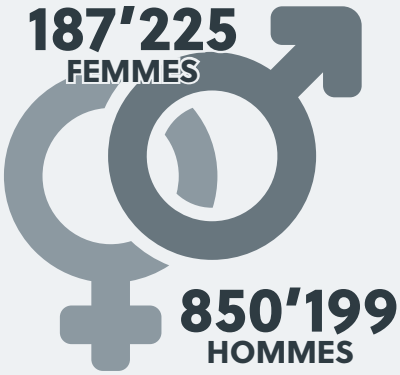

RÉPARTITION PAR
DISCIPLINES

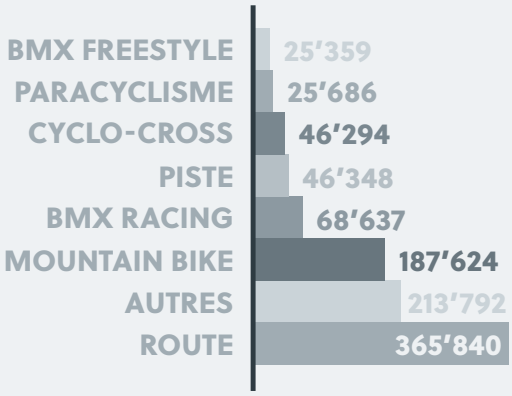

Clubs

Événements

Vélodromes

Pistes de BMX

Commissaires / Classificateurs

Budget annuel cumulé de l'ensemble des Fédérations Nationales

CENTRE MONDIAL DU CYCLISME UCI

CENTRE MONDIAL DU CYCLISME UCI

UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

Siège de l'Union Cycliste Internationale (UCI), le Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI est aussi un centre d'entraînement et de formation de haut niveau reconnu par le Comité International Olympique (CIO). Situé à Aigle, en Suisse, il joue un rôle central dans la stratégie de l'UCI pour développer le cyclisme au niveau mondial.

FORMATION DES ATHLÈTES AU CMC UCI

L'UCI organise au CMC UCI, pour ses Fédérations Nationales, des stages d'entraînement de haut niveau dans différentes disciplines, pour de jeunes talents détectés sur les cinq continents. Les programmes d'entraînement et de formation du CMC UCI visent à développer le potentiel des athlètes pour leur permettre de progresser, puis de participer aux compétitions les plus prestigieuses – Coupes du Monde UCI, Championnats du Monde UCI et Jeux Olympiques en particulier – et rejoindre des équipes professionnelles, nationales ou régionales. L'UCI organise également au CMC UCI des stages de détection destinés à de plus jeunes athlètes (16-18 ans).

FORMATION AUX MÉTIERS DU CYCLISME AU CMC UCI

Des formations pour les entraîneurs, les mécaniciens, les directeurs sportifs et les agents de coureurs sont également dispensées au CMC UCI. L'un des buts principaux est de donner aux professionnels (comme aux athlètes) dont les Fédérations Nationales ne disposent pas des ressources requises, les moyens de développer leur potentiel. Augmenter le niveau de compétence des acteurs du cyclisme dans le monde est fondamental pour qu'il se développe durablement.

FORMATIONS ORGANISÉES HORS DU CMC UCI

Le CMC UCI compte cinq satellites : à Potchefstroom (RSA), Shuzenji (JPN), Yeongju (KOR), New Delhi (IND) et Mar del Plata (ARG). Ceux-ci, en collaboration avec les Fédérations Nationales, appliquent la stratégie établie par le CMC UCI pour offrir une formation à des jeunes talents, afin que les plus prometteurs d'entre eux rejoignent ensuite le CMC UCI, puis/ou d'autres structures professionnelles. De nombreuses formations destinées aux entraîneurs et aux mécaniciens sont aussi organisées dans les satellites et ailleurs dans le monde par le CMC UCI, sous la supervision de ses experts, en collaboration avec la Solidarité Olympique, les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales.

LES ACTIVITÉS DU CMC UCI EN CHIFFRES

Les chiffres ci-dessous concernent les opérations du CMC UCI depuis son ouverture et couvrent la période 2002-2017.

▶ Au CMC UCI :

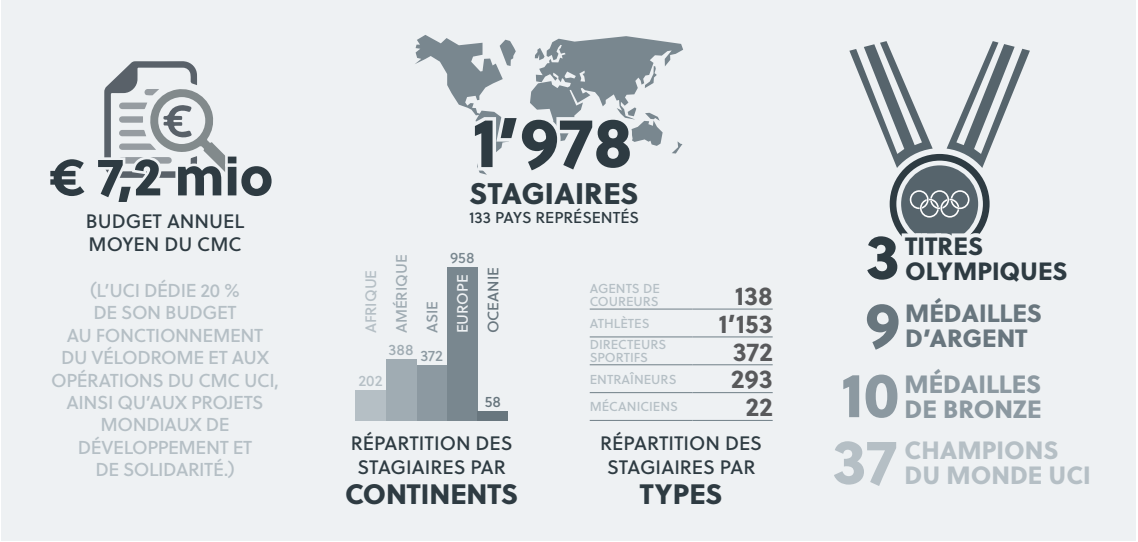

▶ Dans les satellites du CMC UCI dans le monde :

CMC UCI ET AGENDA 2022

Comme le Président David Lappartient l'a promis lors de sa campagne puis inscrit dans l'Agenda 2022, les 194 Fédérations Nationales de l'UCI bénéficieront d'un soutien accru ces prochaines années. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises, comme l'allocation de nouvelles ressources au Service des Relations Internationales de l'UCI, la création de la Commission Solidarité et Pays Emergents du Cyclisme, et le renforcement du Programme de Solidarité de l'UCI. Les objectifs liés au CMC UCI figurent en particulier dans la partie « Faire du CMC UCI l'acteur majeur du développement et de l'excellence sportive » de l'Agenda 2022.

Le CMC UCI constitue un outil fondamental de la stratégie de développement de l'UCI. La vision sur laquelle se basent ses activités pour les années 2019-2025 a été validée lors du Comité Directeur d'Arzon en juin 2018. Si l'axe central de la stratégie du CMC UCI restera la formation des athlètes dans les cinq disciplines olympiques du cyclisme (route, piste, mountain bike, BMX Racing et BMX Freestyle), la décision a été prise de créer une structure d'enseignement supérieur dont le rôle sera d'offrir aux Fédérations Nationales des formations dans tous les métiers de notre sport (dirigeant, commissaire, entraîneur, mécanicien, directeur sportif, agent ou encore différentes spécialités médicales). Cette évolution sera accompagnée par le renforcement du réseau de satellites du CMC UCI à travers le monde et la construction de nouvelles infrastructures au siège de l'UCI, en Suisse.

AGENDA 2022

« Une ambition pour le cyclisme »

AXE I - VISION

RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE (UCI) AVEC UN PRÉSIDENT ASSURANT UN LEADERSHIP SOLIDE

1. **Améliorer la gouvernance de l'UCI**

    a. Renforcer le rôle du Président et du Comité Directeur
    b. Redonner un rôle central aux Fédérations Nationales
    c. Reconnaître la contribution des Confédérations Continentales
    d. Renforcer nos principes de bonne gouvernance et de transparence pour garantir le respect de l'éthique

2. **Faire de l'UCI une Fédération Internationale forte et écoutée**

    a. Renforcer la capacité d'influence de l'UCI
    b. Mettre en œuvre les engagements pris

3. **Renforcer la place de l'UCI au sein des mouvements Olympique et Paralympique**

    a. S'inscrire dans l'Agenda 2020 du Comité International Olympique (CIO)
    b. Développer le paracyclisme en lien avec le plan stratégique du Comité International Paralympique (IPC)
    c. Veiller à faire du cyclisme un atout pour les Jeux Olympiques et Paralympiques
    d. Soutenir nos candidats au CIO

AXE II – SOLIDARITÉ

METTRE DAVANTAGE L'UCI AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

1. **Faire du Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI l'acteur majeur du développement et de l'excellence sportive**

   a. Renforcer les moyens et élargir les missions affectées au CMC UCI
   b. Implanter de nouveaux satellites du CMC UCI
   c. Développer l'expertise du CMC UCI pour atteindre davantage de résultats au plus haut niveau
   d. Développer une politique d'accompagnement à la construction d'équipements sportifs dans le monde

2. **Renforcer le programme de solidarité et de coopération**

   a. Créer un fonds de solidarité destiné aux Fédérations Nationales et aux Confédérations Continentales
   b. Développer les coopérations entre pays

3. **Moderniser le format de nos Championnats du Monde UCI**

   a. Regrouper les Championnats du Monde de nos cinq disciplines olympiques et des autres disciplines cyclistes d'été une fois tous les quatre ans
   b. Créer des Championnats du Monde UCI des « Pays Emergents du Cyclisme »
   c. Faire évoluer nos Championnats du Monde UCI

4. **Développer les outils au service des Fédérations Nationales**

   a. Faire de l'UCI un centre de ressources au service de ses Fédérations Nationales
   b. Etablir un Classement Mondial UCI des Fédérations Nationales

AXE III – ATTRACTIVITÉ

FAIRE DU CYCLISME LE SPORT DU 21E SIÈCLE

1. **Porter une ambition pour développer le cyclisme féminin et la place des femmes au sein de la famille cycliste**

   a. Favoriser la structuration du cyclisme féminin sur route
   b. Renforcer la place des femmes dans la gouvernance
   c. Renforcer la place des femmes dans la famille cycliste
   d. Mettre en œuvre un égal accès sportif

2. **Développer la pratique du vélo dans la société**

   a. Contribuer à l'intégration du vélo dans les politiques publiques
   b. Utiliser toutes les opportunités pour développer le cyclisme
   c. Favoriser l'apprentissage du vélo par les enfants
   d. Développer une application mobile UCI pour le vélo

3. **Encourager toutes les disciplines du cyclisme**

   a. Exploiter davantage le potentiel du cyclisme sur piste
   b. Faire du BMX Racing et du BMX Freestyle des sports pour la jeunesse du monde et une porte d'entrée privilégiée pour la pratique du cyclisme
   c. Capitaliser sur le rayonnement mondial du mountain bike
   d. Intégrer l'e-cycling comme discipline nouvelle
   e. Définir un programme mondial de Vélo pour tous
   f. Favoriser l'universalité de nos disciplines

AXE IV – HÉRITAGE

PORTER UNE RÉELLE AMBITION POUR LE CYCLISME SUR ROUTE PROFESSIONNEL MASCULIN

1. **Pacifier les relations entre les différents acteurs du cyclisme professionnel**

   a. Faire du dialogue entre les acteurs un préalable à la décision sur les sujets structurants
   b. Faire évoluer la représentativité et la gouvernance des structures représentatives (AIOCC, AIGCP, CPA)

2. **Elaborer avec les acteurs une réforme crédible et ambitieuse**

   a. Elaborer une nouvelle réforme du cyclisme sur route professionnel
   b. Améliorer le modèle économique du cyclisme sur route professionnel
   c. Renforcer l'attractivité de nos courses
   d. Modifier les missions du Conseil du Cyclisme Professionnel (CCP)

AXE V – CRÉDIBILITÉ

GARANTIR LA CRÉDIBILITÉ DES RÉSULTATS ET PROTÉGER LES SPORTIFS

1. **Renforcer la lutte contre la fraude technologique**

   a. Mettre en œuvre un plan d'action efficace et crédible
   b. Développer et faire valider les instruments de vérification par des laboratoires indépendants

2. **Contribuer à faire évoluer la lutte antidopage au niveau mondial**

   a. Continuer à innover dans la lutte antidopage et maintenir nos bonnes relations avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et le CIO
   b. Innover dans la lutte et mettre en œuvre un plan de prévention contre le dopage
   c. Soutenir l'extension de la Liste des interdictions

3. **Protéger les sportifs**

   a. Mettre en place une surveillance médicale règlementaire indépendante
   b. Garantir l'égalité des chances entre les athlètes
   c. Renforcer la sécurité en course et réduire les risques d'accidents

4. **Définir une politique sur les risques représentés par les paris sportifs**

   a. Renforcer la réglementation sur les paris sportifs
   b. Collaborer avec les Etats et les instances institutionnelles ainsi que les partenaires privés pour surveiller les paris
   c. Réfléchir à réguler la communication avec les coureurs en course

VISION

AXE I – VISION

RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE AVEC UN PRÉSIDENT ASSURANT UN LEADERSHIP SOLIDE

L'Union Cycliste Internationale (UCI) s'est fortement développée depuis 1990 et est devenue l'une des Fédérations Internationales les plus renommées. Le développement du cyclisme se réalise dans le monde entier grâce à l'implication de nos Fédérations Nationales et nos Confédérations Continentales, lesquelles doivent jouer un rôle central dans la gouvernance de notre sport.

Il est essentiel que l'UCI puisse porter une voix forte et respectée dans le concert du mouvement sportif international. Pour cela, son Président devra assurer un véritable leadership dans une organisation transparente, crédible et innovante. De plus, l'UCI devra retrouver la place qui fut la sienne dans le Mouvement olympique pour contribuer au rayonnement du sport mondial.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'UCI

▶ Renforcer le rôle du Président et du Comité Directeur

Le Président de l'UCI et les membres du Comité Directeur doivent définir la politique de notre Fédération et la diriger. La mandature sera l'occasion de réaffirmer le rôle du Président et du Comité Directeur, et de revenir à l'esprit des Statuts de l'UCI. Pour cela, le Président devra assurer le nécessaire leadership que lui a conféré son élection, en s'appuyant sur le Comité Directeur avec une gouvernance rénovée.

- Retrouver le rôle majeur du Président dans la conduite de l'UCI. 2018 - 2022
- Rappeler le rôle des membres du Comité Directeur dans la définition de la politique de l'UCI. 2018 - 2022
- Encadrer et soutenir l'activité et les pouvoirs du Directeur Général et de l'administration. 2019 - 2022

Redonner un rôle central aux Fédérations Nationales

Les Fédérations Nationales sont les membres de l'UCI. Au nombre de cinq lors de sa création à Paris le 14 avril 1900 (Belgique, France, Italie, Suisse et Etats-Unis d'Amérique), elles sont aujourd'hui 194 sur les cinq continents. L'UCI renforce ses missions, ses compétences et son expertise au fil des années, et elle doit être au service de ses Fédérations Nationales, sans exception et quelle que soit leur taille. Le rôle central de ces Fédérations Nationales doit être réaffirmé. Il convient qu'elles exercent leur pouvoir et qu'elles soient au centre de nos préoccupations.

- Conforter le rôle des Fédérations Nationales dans le fonctionnement de l'UCI. 2018 - 2022
- Favoriser la proximité de l'UCI avec toutes les Fédérations Nationales. 2018 -2022
- Consulter préalablement les Fédérations Nationales lorsque cela est nécessaire. 2018 - 2022
- Reconnaître la spécificité des « petites » Fédérations et des Fédérations des « pays émergents du cyclisme » en créant une Commission « Solidarité et Pays Emergents du Cyclisme » dont la tâche sera notamment de structurer des Championnats dédiés aux « pays émergents du cyclisme ». 2018
- Implanter le cyclisme dans les pays non affiliés à l'UCI, particulièrement en Océanie, afin que chaque pays ait une Fédération Nationale affiliée à l'UCI. 2018 - 2022
- Atteindre 200 membres affiliés à l'UCI. 2022
- Renforcer le Département des Relations Internationales. 2018

Reconnaître la contribution de nos Confédérations Continentales

Les Confédérations Continentales contribuent à faire rayonner le cyclisme au niveau continental et permettent de mener à bien les missions de l'UCI sur leur territoire respectif. Afin de développer leur mission et leurs activités, l'UCI souhaite renforcer ses liens avec ses Confédérations Continentales et son soutien à leur rayonnement.

- Renforcer le soutien de l'UCI aux Confédérations Continentales. 2018 - 2022
- Accroître la dotation financière aux Confédérations Continentales. 2018 - 2022
- Aider les Confédérations Continentales à améliorer encore leur gouvernance. 2018 - 2022
- Reconnaître la contribution des Confédérations Continentales au développement du cyclisme. 2018 - 2022
- Impliquer les Confédérations Continentales dans la gestion des fonds de solidarité. 2018 - 2022

Renforcer nos principes de bonne gouvernance et de transparence pour garantir le respect de l'éthique

La transparence est essentielle dans le monde du sport. Si l'UCI a parfois été en retard dans ce domaine, des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années, et il convient de ne pas relâcher nos efforts. L'UCI a d'ailleurs été classée parmi les six meilleures Fédérations Internationales Olympiques en matière de gouvernance. Aussi, notre Fédération Internationale se doit-elle de toujours évoluer en matière de bonne gouvernance. L'UCI doit être leader dans ce domaine.

- Perfectionner les principes de bonne gouvernance de l'UCI, de ses Confédérations Continentales et de ses Fédérations Nationales, et veiller à leur stricte application. 2018 - 2022
- Modifier les Statuts de l'UCI afin d'y inscrire ces principes. 2018
- Renforcer l'indépendance de la Commission d'éthique en interdisant à tout élu de Fédération Nationale d'en devenir membre. 2019
- Introduire un processus transparent de gestion des fonds de solidarité. 2018
- Etablir un compte rendu annuel détaillé de l'allocation des fonds de solidarité. 2018
- S'inspirer des normes internationales d'information financière (IFRS) et des bonnes pratiques des autres organisations internationales. 2018 - 2022
- Faire auditer régulièrement les activités de l'UCI par des structures indépendantes. 2018 - 2022
- Publier annuellement les indemnités du Président et des membres du Comité Directeur. 2018 - 2022
- Maintenir un processus d'attribution des événements transparent. 2018 -2022
- Faire de l'UCI une Fédération Internationale forte et écoutée

FAIRE DE L'UCI UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE FORTE ET ÉCOUTÉE

▶ Renforcer la capacité d'influence de l'UCI

L'UCI est l'une des Fédérations Internationales à l'histoire la plus riche et elle représente un sport majeur de l'Olympisme, présent depuis la première édition des JO de l'ère moderne. Sa voix doit porter dans le mouvement sportif international. Cela n'a malheureusement pas été le cas lors de la dernière Olympiade. Aussi, il conviendra de développer une stratégie d'influence en lien avec un véritable leadership au sein de notre Fédération.

- Renforcer la présence de l'UCI au sein des instances internationales. 2018 - 2022
- Faire entendre les propositions de l'UCI pour moderniser le sport. 2018 - 2022
- Etablir de nouvelles relations avec les Organisations Non Gouvernementales. 2018 - 2022
- Renforcer les liens de l'UCI avec les autorités politiques suisses. 2018 - 2022
- Nouer des relations directes avec les autres Fédérations Internationales 2018 -2022
- Collaborer avec les programmes de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'Union Européenne et toute autre organisation internationale. 2018 - 2022

▶ Respecter et mettre en œuvre les engagements pris

La dernière élection à la présidence de l'UCI s'est décidée sur la base d'un programme clair et ambitieux. Pour renforcer la crédibilité de notre institution, les engagements devront être tenus. L'objectif est de partager avec tous les acteurs du cyclisme un programme pour les quatre ans à venir. Le présent « Agenda 2022 » formalise ces engagements.

- Assurer une large diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 2022. 2018 -2022
- Etablir un calendrier de mise en œuvre et définir les moyens affectés. 2018 -2019
- Restaurer l'autorité de l'UCI. 2018 - 2022
- Tenir les engagements pris. 2018 - 2022

RENFORCER LA PLACE DE L'UCI AU SEIN DES MOUVEMENTS OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

▶ S'inscrire dans l'Agenda 2020 du Comité International Olympique (CIO)

Le CIO a engagé, sous la Présidence de Thomas Bach, une modernisation de l'institution olympique. Axé sur 40 recommandations, ce programme vise à garantir la pérennité de valeurs olympiques renouvelées dans une société moderne, transparente et connectée, en mettant toujours l'athlète et le message de paix et de solidarité au cœur de l'action. C'est dans cet état d'esprit que l'UCI doit agir. Les défis à relever pour l'UCI rejoignent ceux du CIO. Aussi notre Fédération continuera-t-elle de se moderniser pour être encore plus crédible et efficace, et rendre notre sport encore plus attractif.

- Contenir le coût des candidatures aux Championnats du Monde UCI, et intégrer la « Nouvelle Norme » du CIO. 2020 - 2022
- Favoriser l'héritage et la durabilité. 2019 - 2022
- Favoriser l'égalité des sexes. 2018 - 2022
- Protéger les athlètes intègres. 2018 - 2022
- Soutenir l'universalité de notre sport. 2018 - 2022
- Collaborer avec la chaîne olympique. 2018 - 2022
- Elaborer une stratégie pour la jeunesse. 2018 - 2022
- Soutenir la diversité. 2018 - 2022
- Accroître la transparence. 2018 - 2022
- Encourager la mise en place d'une politique qui encourage l'héritage cycliste des Championnats du Monde UCI. 2020 - 2022

Développer le paracyclisme en lien avec la politique du Comité International Paralympique (IPC)

Le paracyclisme a intégré les Jeux Paralympiques avec deux disciplines : la route et la piste. Des Championnats du Monde UCI ont été créés, et nous continuons à travailler pour le développement de ces disciplines. Cependant, il reste de nombreuses actions à mener pour parfaire l'intégration du paracyclisme et poursuivre son développement.

- Favoriser l'intégration du paracyclisme au sein des Confédérations Continentales et des Fédérations Nationales. 2019 - 2022
- Renforcer la collaboration et les liens de l'UCI avec l'IPC. 2019 - 2022
- Intégrer le paracyclisme dans nos politiques de formation des athlètes au sein du Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI. 2019 - 2022

Veiller à faire du cyclisme un atout pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

Inscrit au programme olympique depuis la restauration des Jeux, le cyclisme a vu arriver deux nouvelles disciplines depuis les années 90 avec le mountain bike et le BMX. Le BMX Freestyle rejoindra le programme de Tokyo 2020, renforçant encore le poids de notre sport. Le cyclisme est un atout indéniable pour le rayonnement et l'universalité des Jeux Olympiques. L'éloignement de notre sport du cœur des prochains JO de Tokyo nous a alerté sur la nécessité de sans cesse nous remettre en question. Nous devons travailler pour que le cyclisme soit l'un des sports leaders en matière d'audience TV, de public, de jeunesse, de développement du sport féminin, d'intégration digitale ou encore de lutte contre le dopage. L'UCI veillera à conforter le cyclisme comme sport majeur du programme olympique.

- Promouvoir l'intégration de disciplines nouvelles du cyclisme, tout en préservant les disciplines actuelles. 2024
- Capitaliser sur les fortes audiences du cyclisme et sur le très fort soutien populaire dont il bénéficie. 2020
- Veiller à la présence du cyclisme au cœur des sites olympiques majeurs, et dans des sites mutualisés. 2024
- Atteindre la parité hommes/femmes dans la participation des athlètes aux Jeux Olympiques de Paris 2024. 2019 - 2024
- Faire du cyclisme un sport pour la jeunesse du monde en lien avec la stratégie pour la jeunesse de l'UCI. 2018 - 2022
- Fournir des productions TV de haute qualité à des coûts raisonnables, en particulier pour le mountain bike et le BMX, en s'appuyant sur des innovations telles que le tracking. 2019 - 2022
- Favoriser l'intégration de l'e-cycling aux Jeux Olympiques de 2024. 2019-2024

Soutenir nos candidats au Comité International Olympique

Le cyclisme contribue au succès des Jeux Olympiques, et notre sport a toujours été l'un des leaders du développement des valeurs et du message olympiques. Pour continuer à contribuer au développement du sport et porter le message du CIO, des représentants du cyclisme doivent siéger au sein des différentes instances de ce dernier. Avec l'absence de représentant de l'UCI au sein de l'organisation olympique depuis 2013, et cela pour la première fois depuis 1996, nous mesurons tous la perte d'influence que cela représente pour notre sport.

- Etablir une stratégie dans nos relations avec le CIO. 2018 - 2022
- Soutenir une éventuelle candidature du cyclisme au sein du CIO. 2020 - 2022
- Favoriser la présence des représentants du cyclisme dans les Commissions du CIO. 2018 - 2022

SOLIDARITÉ

AXE II – SOLIDARITÉ

METTRE DAVANTAGE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

L'Union Cycliste Internationale (UCI) est au service de ses Fédérations Nationales membres, et son action doit s'inscrire dans cette optique. Elle dispose de moyens et d'outils pour développer le cyclisme partout dans le monde. Le Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI doit trouver un nouvel élan et sera notre pièce maîtresse en matière de service aux athlètes et aux personnes exerçant les métiers du cyclisme, et de solidarité. L'UCI développera également d'autres outils à cet effet. Il sera nécessaire de renforcer la solidarité et de développer une politique de développement des équipements cyclistes partout dans le monde.

Enfin, les Championnats du Monde UCI, véritables vitrines annuelles pour nos disciplines et notre sport, seront modernisés pour accroître encore toute leur attractivité.

FAIRE DU CMC UCI L'ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

▶ Renforcer les moyens et les missions affectés au CMC UCI

Le CMC UCI a été bâti sur une idée novatrice et avant-gardiste. Il a permis de développer l'universalité des disciplines du cyclisme en permettant à des athlètes du monde entier d'atteindre le plus haut niveau et même l'or olympique. Il convient que l'UCI s'implique davantage dans le développement du CMC UCI en lui garantissant les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions, après avoir redéfini ses objectifs stratégiques pour l'Olympiade en cours. Les fonds de solidarité passeront également sous l'autorité du CMC UCI, qui étendra ses missions aux métiers du cyclisme, sous l'égide de l'Université Mondiale du Cyclisme (UMC).

- Organiser le CMC UCI suivant 3 axes : haut niveau, Université des métiers du cyclisme et solidarité. 2019
- Créer une Université Mondiale du Cyclisme (UMC) en lien avec des experts dans l'univers de la formations (Hautes Ecoles, Universités, partenaires privés, autres...). 2020
- Construire un nouveau bâtiment du CMC UCI sur le site d'Aigle afin d'y accueillir son siège ainsi que l'UMC, et réfléchir, en lien avec la commune d'Aigle, à la possibilité d'y héberger des athlètes. 2020
- Etablir une programmation budgétaire sur l'Olympiade en cours. 2019
- Créer un fonds de solidarité au sein du CMC UCI, dont la gestion se fera sous l'autorité d'un comité spécifique rapportant au Comité Directeur de l'UCI et au Conseil de Fondation du CMC UCI, la porte d'entrée de ses fonds de solidarité pour les Fédérations Nationales restant l'UCI. 2018
- Engager des relations avec des mécènes et des acteurs du cyclisme pour le financement du CMC UCI. 2018
- Encourager les partenaires UCI existants à participer au programme de Solidarité et à utiliser davantage les installations du CMC UCI. 2019 - 2022
- Favoriser le développement du cyclisme féminin. 2018 - 2022
- Labelliser nos satellites afin de respecter une structure pyramidale claire et précise pour l'accès de nos athlètes au plus haut niveau. 2018

Implanter de nouveaux satellites du CMC UCI

L'ouverture du CMC UCI à Aigle s'est accompagnée de la création de satellites continentaux. Dans une vision stratégique et pour tenir compte de la forte croissance du cyclisme sur certains territoires, il sera nécessaire d'ouvrir de nouveaux centres satellites. Cette démarche devra avoir été contractualisée avec les pays d'accueil, et un contrat d'objectifs pour l'Olympiade en cours sera mis en place avec chaque centre.

- Définir un plan stratégique d'organisation pour le CMC UCI, approuvé par le Comité Directeur de l'UCI et le Conseil de Fondation du CMC UCI. 2018
- Elaborer un cahier des charges des centres continentaux qui devra être respecté avant l'ouverture d'un nouveau centre. 2018 - 2019
- Ouvrir trois nouveaux satellites en Afrique, dont un en Egypte (piste et BMX), un en Afrique de l'Ouest et un en Afrique centrale/de l'Est. 2018 -2022
- Réussir l'implantation du nouveau satellite en Chine, dans le respect de nos engagements, en lien avec la Fédération Cycliste Chinoise. 2020
- Réfléchir à un satellite mutualisé pour les pays de la Caraïbe. 2019
- Implanter au moins un satellite continental du CMC UCI en Océanie en collaboration avec la Confédération Océanienne de Cyclisme (OCC). 2020
- Travailler avec l'Union Européenne de Cyclisme (UEC) pour définir une politique en matière de formation des athlètes et de création de satellites continentaux. 2019
- Créer une base de données des dernières connaissances scientifiques dans le domaine du cyclisme. 2020

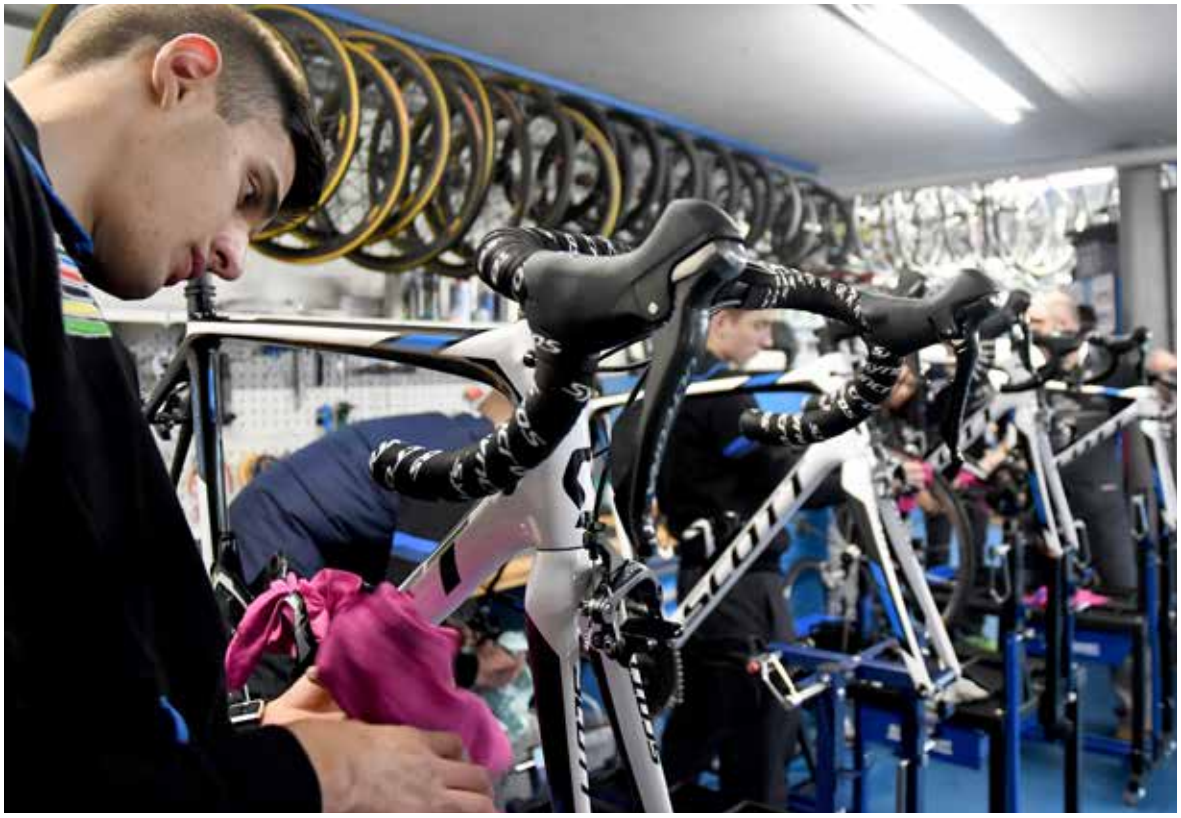

Développer l'expertise du CMC UCI pour atteindre davantage de résultats au plus haut niveau

Initialement tourné vers le haut niveau afin de permettre l'accroissement du nombre de nations susceptibles d'obtenir des médailles lors des Championnats du Monde UCI et des Jeux Olympiques, le CMC UCI doit conserver cet objectif. Face à l'augmentation des moyens octroyés par certaines Fédérations Nationales, particulièrement au cyclisme sur piste, il est nécessaire que le CMC UCI reste une référence en matière d'expertise et de technologie pour atteindre le plus haut niveau et permettre à ses athlètes de rivaliser avec ceux des meilleures nations.

- Organiser le CMC UCI et ses satellites dans une logique d'accès au plus haut niveau. 2018 - 2022
- Offrir au CMC UCI les meilleurs outils techniques et scientifiques. 2019 - 2022
- Développer une politique scientifique d'accompagnement des sportifs du CMC UCI dans leur préparation (suivi physiologique, accompagnement nutritionnel, surveillance biologique, etc.) 2019 - 2022
- Créer un Park de BMX Freestyle au format olympique au siège du CMC UCI. 2018
- Créer une Equipe Continentale UCI du CMC UCI pour les hommes et pour les femmes. 2020
- Développer des partenariats techniques et technologiques. 2018 - 2022
- Impliquer davantage les partenaires de l'UCI dans le développement de ces programmes de Recherche & Développement, et utiliser cette démarche comme un outil de communication et une opportunité de création de contenu. 2018 - 2022
- Intégrer le paracyclisme au sein du CMC UCI. 2020

▶ Développer une politique d'accompagnement à la construction d'équipements sportifs dans le monde

De nombreuses disciplines cyclistes se pratiquent sur des équipements spécifiques (piste, mountain bike descente, BMX Racing, BMX Freestyle, cyclisme en salle, etc.). L'absence de ces équipements dans certains pays est un frein au développement du cyclisme au sein de certaines Fédérations Nationales. Par ailleurs, le manque d'experts, de documentation et d'un recensement complet doit conduire l'UCI à mieux aider encore les Fédérations Nationales dans leurs démarches.

- Recenser les équipements sportifs dans le monde. 2019 - 2020
- Accompagner les projets des Fédérations Nationales manquant d'expertise. 2019 - 2022
- Identifier les experts pouvant accompagner les projets nationaux. 2019
- Réaliser une documentation dans différentes langues, permettant d'expliquer les spécifications des différents équipements cyclistes afin d'en favoriser la construction. 2020 - 2022
- Créer au sein de l'UCI un poste de référent sur les équipements sportifs. 2019
- Favoriser la diffusion de l'expertise du CMC UCI en matière de développement et d'exploitation des équipements sportifs futurs et déjà en place. 2019 - 2022

RENFORCER LE PROGRAMME DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION

▶ Créer un fonds de solidarité destiné aux Fédérations Nationales et aux Confédérations Continentales

Les moyens des Fédérations Nationales varient considérablement de l'une à l'autre. Une nécessaire solidarité doit s'exercer afin de développer le cyclisme dans tous les pays du monde. A cet effet, une véritable politique de solidarité doit être mise en œuvre au bénéfice des Fédérations disposant de moins de moyens.

- Travailler en partenariat avec la Solidarité Olympique et renforcer notre collaboration avec cette dernière. 2018 - 2022
- Identifier une ligne budgétaire affectée à la solidarité. 2019 - 2022
- Faire du CMC UCI l'outil opérationnel de la délivrance des actions de solidarité. 2019
- Mettre en œuvre un processus de sollicitation des fonds de solidarité via l'UCI. 2018
- Trouver des mécènes permettant d'abonder ce fonds à parité avec l'UCI. 2018 - 2022
- Faire passer ce fonds d'une dotation annuelle de 2 M€ (2018) à 4 M€ (2022). 2018 - 2022
- Définir des critères d'éligibilité et d'attribution clairs selon des principes de bonne gouvernance. 2018
- Etablir un document cadre permettant aux Fédérations Nationales de connaître les actions éligibles aux fonds de solidarité. 2018
- Rendre un rapport annuel sur l'utilisation de ce fonds de solidarité, qui sera présenté au Congrès de l'UCI. 2018 - 2022

Développer les coopérations entre pays

Certaines Fédérations Nationales disposent de compétences reconnues et de programmes de coopération. Par ailleurs, certains Etats ont créé des ministères dédiés à la coopération et peuvent aussi partager des savoir-faire ou une langue commune. Il convient de favoriser la mise en place de programmes de coopération entre Etats ou régions.

- Inciter les Fédérations Nationales ou leurs organisations régionales à mettre en place des programmes de coopération (entraîneurs, commissaires, haut niveau, matériel...). 2019 - 2020
- Recenser et orienter les programmes de coopération entre pays. 2019 - 2022
- Renforcer les relations de l'UCI avec les organisations identifiées (Fédération des Jeux du Commonwealth, Union Francophone de Cyclisme, organisations régionales ou multisports, etc.) pour favoriser cette coopération. 2019 - 2022
- Référencer ces actions de coopération au sein du CMC UCI. 2019 - 2022

MODERNISER LE FORMAT DES CHAMPIONNATS DU MONDE UCI

▶ Regrouper les Championnats du Monde UCI des cinq disciplines olympiques et des autres disciplines cyclistes d'été une fois tous les quatre ans

Les Championnats du Monde de cyclisme sont une richesse pour le sport et pour l'UCI. Les premiers d'entre eux, sur la piste, ont été créés en 1893, et depuis lors, nos Championnats du Monde n'ont cessé d'évoluer. Le maillot arc-en-ciel est reconnu de tous et contribue à la singularité du cyclisme. Afin de renforcer l'attractivité des Championnats du Monde UCI et la passion qu'ils suscitent, ceux-ci devront encore évoluer dans le futur. Ainsi, il sera proposé d'organiser de manière groupée, une fois tous les quatre ans, durant l'année préolympique, des Championnats du Monde UCI regroupant les cinq disciplines olympiques et toutes nos disciplines cyclistes d'été.

- Imaginer la mise en place de Championnats du Monde UCI des cinq disciplines olympiques l'année précédant les Jeux Olympiques à partir de 2023. 2019
- Offrir, à l'occasion de cet événement, des sélections directes pour les Jeux Olympiques suivant des critères à définir. 2023
- Evaluer la possibilité d'intégrer les Championnats du Monde Paracyclisme Route et Piste UCI à cet évènement. 2019
- Envisager l'intégration du mountain bike (cross-country et descente), du mountain bike Marathon, du mountain bike Eliminator, du trial, du Gran Fondo et du cyclisme en salle dans ces Championnats du Monde UCI groupés. 2018
- Construire un nouveau programme de marketing offrant une approche transversale pour toutes les disciplines olympiques ; repenser la couverture médiatique et les formats afin de mieux gérer les attentes des médias pendant tout l'événement. 2019 - 2023
- Imaginer l'intégration de l'e-cycling dans ces Championnats du Monde UCI. 2018 - 2019

▶ Créer des Championnats du Monde UCI des « pays émergents du cyclisme »

Les 194 Fédérations Nationales de l'UCI n'ont pas toute la même taille ni le même degré de développement. Il est très difficile pour certaines de se qualifier pour les Championnats du Monde UCI au regard de la taille du pays ou de la faiblesse de la pratique cycliste. Afin d'aider ces pays à se développer en ayant des objectifs sportifs à leur niveau, des Championnats du Monde UCI des « pays émergents du cyclisme » seront créés, sur le modèle des Jeux des Petits Etats d'Europe par exemple.

- Organiser des Championnats du Monde UCI des « pays émergents du cyclisme » comprenant les cinq disciplines olympiques tous les quatre ans. 2022
- Définir les critères permettant de qualifier un pays pour ces Championnats. 2019
- Réfléchir à intégrer des critères de qualification pour les Championnats du Monde UCI de chaque discipline concernée. 2019

Faire évoluer les Championnats du Monde UCI

Les Championnats du Monde UCI doivent se dérouler exclusivement par équipes nationales et viser à visiter tous les continents avec des épreuves attractives et haletantes. De plus, il est nécessaire que les passionnés du cyclisme puissent participer à la fête lors des Championnats du Monde UCI en empruntant le circuit lors d'une épreuve de vélo pour tous qui leur sera réservée.

- Supprimer l'épreuve du contre-la-montre par équipes de marques des Championnats du Monde Route UCI. 2019
- Créer une épreuve de relais contre-la-montre par équipes nationales mixtes. 2019
- Organiser les premiers Championnats du Monde Route UCI en Afrique. 2025
- Organiser systématiquement une épreuve de cyclisme de masse sur une journée réservée pendant les Championnats du Monde UCI. 2018
- Interdire l'utilisation des oreillettes lors des Championnats du Monde
- Route UCI. 2018
- Revenir à la formule des Championnats du Monde Route UCI en circuit, exclusivement, hors liaison entre la ville de départ et le circuit. 2020
- Favoriser l'alternance des types de circuits afin de permettre à tous les types de coureurs de s'illustrer lors des Championnats du Monde Route UCI. 2020 - 2022
- Adopter les dernières technologies disponibles (production TV, branding, Look & Feel, etc.) pour moderniser l'événement. 2019 - 2022
- Créer des Championnats du Monde UCI d'e-cycling. 2019

DÉVELOPPER DES OUTILS AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

▶ Faire de l'UCI un centre de ressources au service de ses Fédérations Nationales

L'UCI se doit d'être à l'écoute des préoccupations de ses Fédérations Nationales et à leur service. Il sera donc nécessaire de mettre en place une logique de ressources au service des Fédérations Nationales.

- Etablir une base documentaire. 2020
- Mutualiser les acquisitions d'équipements. 2020
- Mutualiser les solutions techniques. 2020
- Renforcer le Département des Relations Internationales. 2018
- Développer un Intranet au service des Fédérations Nationales. 2019
- Organiser une base de données des dernières connaissances scientifiques dans le domaine du cyclisme. 2020

▶ Etablir un Classement Mondial UCI des Fédérations Nationales

Le potentiel sportif des Fédérations est particulièrement exceptionnel et ne cesse de s'accroître. Si certaines excellent dans toutes les disciplines, d'autres sont particulièrement brillantes dans une discipline en particulier. Afin de créer une émulation sportive entre les Fédérations et reconnaître la valeur de ses dernières, l'UCI créera un Classement annuel de ses Fédérations.

- Créer un Classement annuel des Fédérations pour chacune des disciplines, prenant en compte la disparité des Fédérations Nationales. 2018
- Etablir un Classement annuel roulant des Fédérations Nationales. 2018 - 2022
- Créer un Classement général prenant en compte l'ensemble des disciplines, permettant d'obtenir le titre de Champion du Monde UCI des Fédérations Nationales et d'établir un Classement par continents. 2018
- Remettre un trophée aux Fédérations lauréates lors du Gala annuel de l'UCI ou lors du Congrès de l'UCI. 2019

ATTRACTIVITÉ

AXE III – ATTRACTIVITÉ

FAIRE DU CYCLISME LE SPORT DU 21E SIÈCLE

Le cyclisme est un sport possédant une histoire riche, qui a su continuellement évoluer et s'ouvrir à des pratiques nouvelles pour continuer à être tendance. Partout dans le monde, nous assistons à un essor important du cyclisme sous toutes ses formes : loisir, éducatif, compétition, bien-être, transport, etc.

Le vélo est la solution à de nombreux problèmes de société, et ses bienfaits sont reconnus. L'Union Cycliste Internationale (UCI) doit capitaliser sur cet engouement pour faire du cyclisme et de la pratique du vélo le sport du 21e siècle. Tous les publics doivent être visés : femmes, enfants, patients ou personnes présentant des facteurs de risque pour leur santé, utilisateurs du vélo comme moyen de transport, etc. De même, la diversité des vélos utilisables pour toutes les pratiques permettra de toucher très largement tous les publics. Notre Fédération Internationale se doit d'être le moteur du « vivre vélo ».

PORTER UNE AMBITION POUR LE CYCLISME FÉMININ ET LA PLACE DES FEMMES AU SEIN DE LA FAMILLE CYCLISTE

▶ Favoriser la structuration du cyclisme féminin sur route

Le cyclisme féminin sur route se développe fortement à travers le monde depuis quelques années. De superbes courses ont été créées, parfois adossées à des épreuves de l'UCI WorldTour masculin, et leur niveau ne cesse de progresser. Aussi, la médiatisation et l'intérêt du public s'en trouvent renforcés. Toutefois, des efforts importants doivent encore être réalisés pour asseoir davantage le cyclisme féminin sur route qui est encore loin de rivaliser avec son pendant masculin. L'UCI poursuivra les actions engagées.

- Renforcer l'attractivité et la médiatisation de l'UCI Women's WorldTour. 2019
- Créer une plateforme « Over The Top » service (OTT) commune, dédiée au cyclisme féminin tout en respectant les offres de télévision existantes. 2019
- Inciter les organisateurs de l'UCI WorldTour masculin à créer une épreuve féminine. 2019 - 2022
- Rendre financièrement viables les Equipes Féminines UCI. 2019 - 2022
- Inciter à une meilleure structuration des Equipes Féminines UCI, offrant un véritable statut social aux compétitrices. 2019 - 2022
- Créer, sous l'impulsion de l'UCI, une épreuve féminine par étapes de référence au niveau mondial. 2020
- Revoir la structure du Calendrier International UCI féminin. 2019
- Aider les Fédérations Nationales à mettre en place un plan d'action pour développer le cyclisme féminin. 2019 - 2022

▶ Renforcer la place des femmes dans la gouvernance

Nous constatons une trop faible implication des femmes dans la gouvernance de notre sport, que ce soit au sein de l'UCI, des Confédérations Continentales ou encore des Fédérations Nationales. Dans l'esprit du travail entrepris par le Comité International Olympique (CIO), nous devons être volontaristes sur ce sujet. Aussi, un plan d'action sera-t-il mis en place.

- Mettre en place un programme visant à faire émerger des talents féminins et favoriser leur accès aux postes à responsabilité. 2019 - 2022
- Modifier les Statuts de l'UCI pour imposer la présence d'au moins deux femmes de l'Europe parmi les sept membres européens du Comité Directeur de l'UCI. 2019
- Imposer une représentation féminine d'au moins 25 % par continent parmi les 45 délégués votants du Congrès UCI. 2019
- Intégrer aux Statuts des Confédérations Continentales l'obligation de la présence d'au moins 25 % de femmes au sein de leur Comité Directeur. 2019
- Intégrer aux Statuts de l'UCI l'obligation pour les Fédérations Nationales d'assurer une représentation des femmes dans leur instance dirigeante. 2019
- Assurer la représentation des femmes parmi les Commissaires et tendre à une proportion de 25 %. 2018 - 2022

▶ Renforcer la place des femmes dans la famille cycliste

En complément des aspects sportifs et de la gouvernance, l'UCI doit veiller au renforcement de la place des femmes au sein de la famille cycliste et éviter les comportements déviants. Nous veillerons à être une Fédération leader dans ce domaine.

- Elaborer une charte favorisant l'égalité des chances (ressources humaines, salaires, etc.). 2019
- Obtenir la certification EDGE. 2020
- Elaborer un manifeste « Femmes et Cyclisme ». 2020
- Accroître le nombre de femmes Commissaires dans toutes les disciplines. 2019 - 2022
- Développer une « Charte des podiums » favorisant une plus grande parité dans les cérémonies protocolaires. 2018
- Favoriser la mise en place d'une personne référente permettant aux femmes et à tout coureur ou collaborateur de se confier sur les situations de harcèlement ou d'abus dont ils/elles pourraient être victimes. 2018
- Clarifier le Code d'éthique de l'UCI pour lutter plus efficacement contre le harcèlement et les abus dans le cyclisme. 2019
- Développer nos outils de communication en faveur des femmes dans le cyclisme. 2019 - 2022

▶ Mettre en œuvre un égal accès sportif

Historiquement, notre sport a été principalement articulé autour de sa pratique masculine. Ainsi, les femmes n'ont-elles pu participer aux Jeux Olympiques qu'à partir de 1984 sur la route et 1988 sur la piste. Progressivement, nous rattrapons notre retard en matière de parité entre les hommes et les femmes. Cependant, il reste encore des efforts à faire. L'UCI continuera à s'engager avec force pour garantir un égal accès sportif aux femmes.

- Veiller à garantir un égal accès aux femmes et aux hommes aux compétitions organisées par l'UCI. 2019 - 2022
- Faire évoluer les Championnats du Monde Mountain Bike UCI en relais par équipes pour atteindre la parité hommes/femmes dans la participation. 2019
- Faire évoluer le format de la vitesse par équipes sur piste chez les femmes pour que les équipes soient composées de trois participantes. 2021
- Offrir aux femmes les mêmes chances de qualification pour les Championnats du Monde UCI. 2020
- Encourager une égalisation progressive des prix de course entre les femmes et les hommes. 2019 - 2022
- Rédiger un plan stratégique en collaboration avec le Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI pour la mise en place de formations aux métiers du cyclisme exclusivement réservées aux femmes. 2019 - 2022
- Favoriser l'accès des femmes à tous les métiers du cyclisme (mécaniciens, entraîneurs, directeurs sportifs, etc.) 2019 - 2022

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LA SOCIÉTÉ

▶ Contribuer à l'intégration du vélo dans les politiques publiques

Nous assistons à un développement considérable de la pratique du vélo sur toute la planète, avec des enjeux sociétaux forts. Les villes mettent en place des programmes importants de développement du vélo, et les pouvoirs publics incitent à son utilisation au regard de ses bienfaits sur la santé. Nous devons être présents dans ces réflexions, en complément de notre savoir-faire traditionnel dans le domaine de la compétition.

- Aide au développement de la mobilité à vélo. 2018
- Mettre en œuvre le Manifeste « Vélo pour tous » de l'UCI. 2019
- Collaborer avec les acteurs du développement du vélo dans la société. 2018
- Inciter les acteurs à se montrer éco-responsables lors des évènements cyclistes. 2018 - 2022
- Impliquer les Fédérations Nationales dans la mise en œuvre du programme. 2019
- Développer le label UCI Bike City. 2019
- Favoriser le vélo comme mode de transport écologique. 2019
- Sensibiliser les pouvoirs publics à la promotion des déplacements à vélo pour l'amélioration de l'état de santé des populations. 2018
- Faire de l'UCI un interlocuteur leader au niveau mondial pour la mobilité à vélo. 2018
- Créer un « Comité Haut Niveau » pour développer le vélo dans le monde avec des acteurs reconnus. 2019
- Communiquer les dernières connaissances épidémiologiques sur les bienfaits de la pratique du vélo pour la santé. 2018
- Développer le vélo-santé. 2018 - 2022
- Faire des différentes pratiques du vélo un atout pour notre rayonnement. 2019 - 2022
- Promouvoir l'impact du cyclisme dans le cadre des 17 piliers de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU). 2019
- Soutenir la promotion de la « Journée mondiale de la bicyclette » créée par l'ONU. 2018
- S'inspirer du travail accompli autour du CMC UCI à Aigle avec les pouvoirs publics. 2018

▶ Utiliser toutes les opportunités pour développer le cyclisme

Le vélo est tendance. De nombreuses opportunités s'offrent à nous pour développer notre sport. Aussi, sachons les saisir pour développer toutes nos disciplines et le cyclisme sous toutes ses formes.

- Favoriser le développement de l'e-bike et créer des compétitions adaptées. 2019 - 2022
- Intégrer les « World Beach Games » pour développer le BMX Freestyle. 2019
- Encourager l'entrée du cyclisme en salle aux « Indoor Games ». 2019
- Intégrer le cyclisme aux « Urban Games ». 2019
- Créer une campagne positive autour de la passion du vélo « #CYCLINGISPASSION ». 2019
- Reconnaître le polo-vélo comme nouvelle discipline de l'UCI. 2020
- Fédérer les activités de l'e-cycling pour en faire une opportunité de développement de la pratique. 2018 - 2022

▶ Favoriser l'apprentissage du vélo par les enfants

Le vélo sait concilier les pratiques ludiques et sportives, et permet de s'adresser aux plus jeunes publics. Certaines Fédérations ont développé avec succès le principe des écoles de vélo au sein de leurs clubs afin de permettre aux jeunes de pratiquer le cyclisme sous toutes ses formes. Forte de cette expérience, l'UCI devra engager un programme mondial avec cet objectif.

- Fédérer les acteurs agissant en faveur du vélo pour les enfants. 2020
- Mettre en place une stratégie de développement du vélo pour les enfants en s'inspirant des programmes « Bikeabilitiy » (British Cycling) et « PeopleForBike ». 2019
- Développer un programme mondial d'écoles de vélo. 2020 - 2022
- Partager l'expertise de certaines Fédérations leaders. 2019 - 2022
- Intégrer cette ambition dans le programme de solidarité de l'UCI. 2020 - 2022

▶ Développer une application mobile UCI pour le vélo et renforcer notre stratégie digitale

Notre société est de plus en plus connectée, et la pratique du vélo s'inscrit dans cette tendance qui révolutionne toutes les approches. S'il existe déjà certaines applications propres au cyclisme, il est nécessaire de prévoir la présence de l'UCI dans ce domaine, par le biais d'une application à destination de tous les publics, comportant des modules d'initiation au vélo comme des modules réservés aux experts. Cela permettra de connecter et fédérer toutes les communautés de pratiquants dans le monde. L'expérience des Fédérations pionnières pourra être utilisée. Par ailleurs, les amoureux du cyclisme doivent pouvoir suivre nos athlètes et nos épreuves grâce à la mise en place d'une grande stratégie digitale adaptée.

- Faire de l'UCI une Fédération connectée. 2020 - 2022
- Elaborer une application grand public pour le développement du vélo en lien avec les Fédérations Nationales. 2020
- Elaborer un module expert approuvé par l'UCI. 2021
- Collaborer avec les acteurs pour rendre accessibles nos épreuves et nos athlètes sur une plateforme digitale dédiée. 2020

ENCOURAGER TOUTES LES DISCIPLINES DU CYCLISME

▶ Exploiter le potentiel du cyclisme sur piste

Le cyclisme sur piste constitue la discipline olympique majeure de l'UCI avec 12 médailles à la suite du retour de la Madison (Américaine) dans le programme olympique dès les JO de Tokyo 2020. Son universalité doit être renforcée en exploitant mieux le réseau des vélodromes existants dans le monde. Cependant, le cyclisme sur piste doit devenir plus attractif grâce à une réforme de son modèle de fonctionnement et à la création d'un réseau d'épreuves fortement médiatisées.

- Elaborer une stratégie d'animation de nos vélodromes. 2020 - 2022
- Construire une réforme du cyclisme sur piste en s'appuyant sur les Confédérations Continentales. 2020
- Créer un circuit « UCI Track Cycling WorldTour » impliquant des équipes et des vélodromes avec des épreuves attractives diffusées mondialement. 2020

▶ Faire du BMX Racing et du BMX Freestyle des sports pour la jeunesse du monde et une porte d'entrée privilégiée pour la pratique du cyclisme

Créé dans les années 1970 aux Etats-Unis d'Amérique, le BMX a connu un essor considérable dans le monde pour devenir une discipline olympique en 2008 lors des Jeux Olympiques de Pékin. Il est pratiqué sur les cinq continents et s'adresse en particulier à de jeunes publics amateurs de sensations fortes et de formats courts. Consciente du potentiel du BMX dans son développement, l'UCI développera un plan d'action ambitieux. De plus, le BMX favorise une pratique dès le plus jeune âge (entre quatre et six ans). Du fait de sa spécificité, le BMX permet de développer des qualités techniques hors pair et favorise la pratique des autres disciplines. Le BMX est aussi une discipline qui permet de faire face à la concurrence des autres sports pratiqués précocement comme le football.

- Développer des pistes de BMX partout dans le monde. 2019 - 2022
- Mettre en place des outils d'assistance à la création de pistes de BMX. 2020 - 2022
- Intégrer le BMX dans les zones urbaines difficiles. 2020 - 2022
- Accompagner l'entrée du BMX Freestyle aux Jeux Olympiques en le développant mondialement. 2018 - 2020
- Faire former des entraîneurs de BMX Racing et de BMX Freestyle par le CMC UCI et les Fédérations Nationales. 2019 - 2020
- Mettre en place des projets pilotes auprès de nos Fédérations Nationales afin de favoriser la pratique dès le plus jeune âge. 2019 - 2022

▶ Capitaliser sur le rayonnement mondial du mountain bike

Le développement du mountain bike dans le monde s'est fait de manière fulgurante, et ce dernier constitue avec le cyclisme sur route la discipline la plus universelle de notre sport. L'industrie du mountain bike est florissante, et de nouvelles formes de pratiques émergent. L'UCI ne doit pas laisser cette discipline se développer sans elle et doit porter une véritable stratégie.

- Créer des sites permanents de mountain bike dédiés à la pratique loisir selon les modèles des Fédérations pilotes et en lien avec elles. 2020 - 2022
- Développer l'Enduro au sein de l'UCI. 2019 - 2022
- Utiliser le mountain bike pour introduire le vélo dans les écoles. 2020 - 2022
- Favoriser des formats de compétition compacts au cœur des villes. 2020 - 2022
- Créer et développer la discipline du vélo sur neige, spécialité du mountain bike, et mettre sur pied des compétitions internationales, une Coupe du Monde et des Championnats du Monde UCI. 2019 - 2022

▶ Intégrer l'e-cycling comme discipline nouvelle

Le monde vit actuellement une révolution digitale qui bouleverse nos modes de vie, y compris dans la manière de pratiquer le sport. L'e-sport a fait son apparition, et le CIO a choisi de s'intéresser à cette nouvelle pratique qui ouvre des univers de développement nouveaux pour la pratique sportive. Le cyclisme dispose d'un avantage majeur par rapport à d'autres sports dans la mesure où le cycliste connecté fait du sport réel et virtuel en même temps. Face à ce phénomène de société, l'UCI doit être à l'avant-garde des Fédérations Internationales et structurer cette pratique.

- Intégrer les réflexions mondiales engagées par le CIO dans ce domaine. 2019 - 2022
- Fédérer, structurer et organiser les activités d'e-cycling. 2018 - 2022
- Organiser des Championnats du Monde E-cycling UCI ainsi que des Championnats Nationaux et Continentaux. 2019
- Militer pour intégrer l'e-cycling au programme olympique. 2024

▶ Définir un programme mondial de Cyclisme pour tous

Le cyclisme de loisir représente pour nos Fédérations Nationales un potentiel de développement considérable. Cependant, une politique adaptée doit être mise en place localement pour toucher tous les publics, et particulièrement les pratiquants des cyclosportives et autres épreuves Gran Fondo.

- Fédérer les acteurs du cyclisme pour tous. 2019 - 2022
- Inciter les acteurs nationaux à se rapprocher, dans le cadre de notre Fédération. 2020 - 2022
- Elaborer une stratégie mondiale relative aux cyclosportives. 2020
- Favoriser la création d'une licence dédiée au cyclisme pour tous dans toutes les Fédérations Nationales. 2020 - 2022

▶ Favoriser l'universalité de nos disciplines

L'UCI doit veiller à l'universalité de ses disciplines. Critère fondamental pour l'intégration ou le maintien au programme olympique, elle doit faire l'objet d'une attention particulière de notre part. Par ailleurs, certaines disciplines historiques n'ont pas connu l'universalité qu'elles devraient avoir. Nous veillerons à intégrer ces objectifs d'universalité dans nos programmes.

- Veiller à l'implication du maximum de pays dans chacune des disciplines. 2019 - 2022
- Mettre en œuvre une stratégie permettant d'impliquer les Fédérations Nationales au niveau international selon leur niveau de pratique. 2019 - 2022
- Développer l'universalité du cyclo-cross. 2019 - 2022
- Accompagner les Confédérations Continentales dans cette stratégie. 2019 - 2022

HÉRITAGE

AXE IV – HÉRITAGE

PORTER UNE RÉELLE AMBITION POUR LE CYCLISME SUR ROUTE PROFESSIONNEL MASCULIN

Le cyclisme sur route professionnel constitue la vitrine de notre sport et sa partie la plus médiatisée. Discipline à l'histoire plus que centenaire, aux racines profondes, le cyclisme sur route a depuis toujours engendré la passion et la ferveur du public pour les exploits des champions. Des courses mythiques constituent chaque année les temps forts de la saison cycliste sur route et attirent des millions de spectateurs et de téléspectateurs. Le cyclisme sur route professionnel s'est mondialisé pour être présent avec force sur les cinq continents. Afin d'adapter le cyclisme sur route à la réalité du 21e siècle, l'Union Cycliste Internationale (UCI) a lancé en 2012 une réforme du cyclisme sur route professionnel. Celle-ci suscitant aujourd'hui au mieux l'indifférence de tous les acteurs, il convient de reprendre ce travail sur la base d'une réelle vision pour notre sport. Le cyclisme a un potentiel énorme. Nous devons porter un projet qui en fera l'un des sports majeurs au niveau planétaire.

PACIFIER LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU CYCLISME PROFESSIONNEL

▶ Faire du dialogue entre les acteurs un préalable à la décision sur certains sujets structurants

Les discussions sont parfois tendues entre les acteurs du cyclisme sur route professionnel masculin. Si ces tensions ont pu apparaître lors de la réforme de ce dernier, d'autres sujets nécessaires au bon fonctionnement de notre sport peuvent aussi être une source de tension (contrat type des coureurs, salaires minimums, obligations des organisateurs et des équipes, etc.). Il semble préférable d'organiser plus formellement le dialogue entre les parties prenantes avant la prise de décision par l'UCI et ne pas rouvrir les débats après le vote.

- Favoriser la concertation avec tous les acteurs du cyclisme. 2018
- Savoir respecter et faire appliquer les décisions prises. 2018
- -ormaliser réglementairement l'encadrement du dialogue paritaire entre l'Association Internationale des Organisateurs de Courses Cyclistes (AIOCC), l'Association Internationale des Groupes Cyclistes Professionnels (AIGCP) et les Cyclistes Professionnels Associés (CPA) avant décision de l'UCI. 2020

▶ Faire évoluer la représentativité et la gouvernance des structures représentatives (AIOCC, AIGCP, CPA)

Les structures représentant les organisateurs, les équipes et les coureurs sont indispensables au bon fonctionnement du cyclisme sur route professionnel masculin, mais elles ne représentent que partiellement les membres de leur famille. L'UCI a tout intérêt à dialoguer avec des structures fortes et représentatives. Sans faire d'ingérence dans ces organes, une discussion devra être engagée afin de favoriser l'évolution de leur représentativité et de leur gouvernance.

- Favoriser une meilleure représentativité des structures représentatives. 2019
- Engager une discussion avec l'AIOCC, l'AIGCP et le CPA sur l'amélioration de leur gouvernance. 2019
- Etablir un organe de surveillance de la gestion des prix dévolus au CPA intégrant toutes les parties : AIOCC, AIGCP, CPA et UCI. 2018

ELABORER AVEC SES ACTEURS UNE RÉFORME CRÉDIBLE ET AMBITIEUSE

Elaborer une nouvelle réforme du cyclisme sur route professionnel

Le cyclisme sur route professionnel masculin doit devenir plus lisible dans son organisation, afin de favoriser son attractivité et sa mondialisation, attirer de nouveaux sponsors, assurer la pérennité des structures existantes, intéresser les passionnés et attirer de nouveaux fans. La réforme mise en place en 2017 ne répond pas à ces objectifs. Il est donc nécessaire d'élaborer un projet ambitieux propre à faire du cyclisme sur route professionnel masculin un sport majeur au niveau mondial. Pour ce faire, le Président de l'UCI devra être reconnu pour son leadership par les acteurs du cyclisme professionnel. L'UCI devra fixer une ligne directrice claire en matière de calendrier, de format des courses, de financement des équipes professionnelles, de développement des revenus, d'encadrement des budgets ou encore de régulation du système. Cette réforme sera discutée en 2018 au travers d'une large concertation, pour être mise en place à partir de 2020.

- Renforcer le rayonnement mondial du cyclisme en s'appuyant sur ses racines. 2020
- Favoriser l'arrivée de nouvelles épreuves dans le monde entier. 2020 - 2022
- Refuser tout système fermé d'organisation du cyclisme. 2020
- Garantir la stabilité des règles favorisant l'arrivée d'investisseurs. 2020
- Permettre aux équipes d'évoluer dans un environnement stable. 2020
- Construire une organisation basée sur la valeur sportive et la qualité des organisations. 2020
- Offrir des vraies opportunités aux acteurs du deuxième niveau. 2020

Améliorer le modèle économique du cyclisme sur route professionnel

Si le cyclisme sur route professionnel masculin bénéficie d'une assise populaire considérable, son modèle économique est à développer dans l'intérêt de toutes les familles du cyclisme. De nombreux organisateurs peinent à boucler leur budget, et les équipes sont quasiment uniquement dépendantes de leur sponsor titre. De plus, il y a peu de sponsors de taille mondiale, et la valeur économique de notre sport est assez faible en comparaison avec les sports majeurs au niveau mondial. Il sera nécessaire d'améliorer le modèle économique du cyclisme pour renforcer sa stabilité et attirer de nouveaux investisseurs.

- Faire rentrer le cyclisme sur route dans l'ère du professionnalisme en devenant un sport majeur au niveau mondial sur le plan économique. 2020
- Etudier la possibilité de mutualiser les droits TV, avec l'implication de l'UCI, sur la base du volontariat des organisateurs. 2020 - 2022
- Assurer une diffusion des données de télémétrie. 2020
- Assurer une production TV standardisée et de haute qualité par une mutualisation de cette production. 2020 - 2022
- Ouvrir une discussion en vue du partage des ressources accrues sous forme de prize money versés aux équipes. 2020
- Organiser les courses du plus haut niveau en conservant l'appellation « UCI WorldTour » et en classant les courses selon deux catégories : l'une regroupant les Classiques d'un jour et l'autre les courses par étapes. 2020
- Doter ces séries de prize money. 2020
- Séquencer le calendrier par continents et types de course. 2021 - 2022
- Créer une plateforme digitale unique avec le soutien de toutes les parties prenantes, sous l'égide de l'UCI. 2020
- Rendre plus lisible l'organisation de notre sport. 2020
- Etudier la possibilité d'encadrer le budget des équipes. 2021

Renforcer l'attractivité des courses

La popularité du cyclisme sur route professionnel masculin s'est construite sur le caractère indécis du résultat et les exploits des champions. Force est de constater que certaines courses, particulièrement par étapes, manquent d'attractivité, ce qui peut engendrer la désaffection du public et des téléspectateurs. L'apport de nouvelles technologies a parfois rendu nos courses trop stéréotypées. Afin de retrouver tout l'intérêt du cyclisme, il est nécessaire de se saisir de ce sujet.

- Créer un groupe de travail « Attractivité des courses » représentatif des enjeux. 2019
- Réfléchir au format des courses. 2020
- Encadrer l'utilisation des nouvelles technologies. 2020

Modifier les missions du Conseil du Cyclisme Professionnel (CCP)

L'UCI a créé le CCP qui, sous son autorité, administre l'UCI WorldTour. Ses missions ont peu varié depuis sa création, et l'interface avec le deuxième niveau professionnel mérite d'être renforcée. Pour cela, une réforme du fonctionnement du CCP sera engagée.

- Elargir les missions du CCP au deuxième niveau professionnel, sous le contrôle du Comité Directeur de l'UCI. 2020
- Encadrer réglementairement le fonctionnement du CCP dans le Règlement de l'UCI. 2020
- Conforter la présence des Fédérations Nationales au sein du CCP. 2018 - 2022
- Recruter un Directeur de l'UCI WorldTour, interlocuteur privilégié de ses acteurs. 2020 - 2022

CRÉDIBILITÉ

AXE V – CRÉDIBILITÉ

GARANTIR LA CRÉDIBILITÉ DES RÉSULTATS ET PROTÉGER LES SPORTIFS

Le cyclisme est un sport magnifique, et les exploits des coureurs en font toute l'attractivité auprès du grand public. Pour que celui-ci continue à suivre notre sport avec passion, nous devons garantir la crédibilité des résultats sportifs, qui a parfois été mise à mal avec les nombreuses affaires de dopage ou les soupçons de fraude technologique. L'Union Cycliste Internationale (UCI) doit assumer cette mission essentielle pour l'avenir du cyclisme.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE TECHNOLOGIQUE

▶ Mettre en œuvre un plan d'action efficace et crédible

Le premier cas de fraude technologique, lors des Championnats du Monde Cyclo-cross UCI 2016, a été la révélation que ce phénomène pouvait être une réalité. Ce cas a depuis été suivi par d'autres dans le cyclisme amateur. Aussi l'UCI prendra-t-elle toutes les mesures nécessaires au renforcement de la lutte contre la fraude technologique en mettant en place un plan crédible et efficace. Il en va de l'avenir de notre sport.

- Renforcer les contrôles en utilisant tous les moyens technologiques existants. 2018
- Evaluer la possibilité de renforcer les sanctions, s'agissant autant des athlètes et de leur entourage que des équipes. 2018
- Inciter les Etats à la création d'une sanction pénale spécifique. 2018 -2022
- Analyser les performances pour cibler les contrôles. 2018 - 2022

Développer et faire valider les instruments de vérification par des laboratoires indépendants

L'évolution technologique et la miniaturisation imposent une vigilance de tous les instants. La recherche de solutions technologiques les plus adaptées pour les contrôles doit être une priorité afin de ne jamais relâcher la pression. Les contrôles menés par l'UCI seront poussés et conduits avec du matériel approuvé par des laboratoires indépendants. Les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces technologies seront débloqués.

- Développer une tablette de nouvelle génération plus efficace, à un prix modéré, et donc susceptible d'être déployée partout dans le monde par nos Fédérations Nationales. 2019
- Utiliser la technologie des rayons X avec des partenaires reconnus afin de vérifier les vélos avant ou après les courses. 2018
- Procéder au démontage des vélos pour vérifications approfondies si nécessaire. 2018 - 2022
- Développer la technologie de la magnétométrie embarquée afin de pouvoir confondre en temps réel les potentielles utilisations d'une assistance électrique en compétition. 2020
- Faire valider les outils de mesure par des laboratoires reconnus scientifiquement et indépendants. 2018 - 2020

CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE AU NIVEAU MONDIAL

▶ Continuer à innover dans la lutte antidopage et maintenir nos bonnes relations avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et le Comité International Olympique (CIO)

Le cyclisme a longtemps souffert d'une image très négative à la suite de la multiplication des affaires de dopage. Une véritable prise de conscience a pu avoir lieu au sein de notre sport, et des efforts très conséquents ont été consentis par l'UCI. Notre Fédération a été une pionnière au niveau mondial. Elle fut la première à instaurer des contrôles antidopage, à effectuer des analyses permettant de débusquer la présence d'EPO, à mesurer le taux d'hématocrite, à mettre en place le passeport biologique et à déléguer à un organe indépendant – la Fondation Antidopage du Cyclisme (CADF) – son programme antidopage.

Pour autant, la lutte contre le dopage est un combat permanent. Aussi, il convient de continuer à la renforcer, en collaboration avec ses principaux acteurs : l'AMA, le CIO et les autorités gouvernementales.

Le CIO a annoncé lors de la réunion de sa Commission Exécutive du 1er Juin 2016 qu'il continuera à faire campagne pour que tous les contrôles soient effectués indépendamment des organisations sportives et pour harmoniser les programmes antidopage nationaux et internationaux sous la tutelle d'une nouvelle entité. L'UCI a été en avance sur cette recommandation avec la création de la CADF. Néanmoins, nous devons toujours innover pour être encore plus efficaces.

- Evaluer la possibilité d'ouvrir la CADF à d'autres sports. 2020 - 2022
- Collaborer avec l'Agence Internationale de Contrôle (ACI) mise en place par l'AMA et le CIO, sur les sujets techniques et le renseignement. 2019
- Demander la modification du Code mondial antidopage pour obtenir la suspension provisoire du coureur dans le cas d'une analyse « positive » ou « anormale ». 2018 - 2020
- Renforcer, si nécessaire, le processus d'indépendance de la gestion légale des Violations des Règles Antidopage (VRAD). 2020 - 2022
- Elaborer une Charte pour un « cyclisme propre » et la proposer aux acteurs du cyclisme. 2019
- Etablir un lien entre les quotas de qualification aux Jeux Olympiques et le nombre de VRAD du pays concerné. 2022 - 2024

Innover dans la lutte et mettre en œuvre un plan de prévention contre le dopage

Si certaines Fédérations Nationales ont toujours été à la pointe de la lutte contre le dopage, d'autres sont nettement en retard avec une culture du dopage encore ancrée. Il convient donc de renforcer les politiques d'éducation et de prévention. Les actions innovantes et les expériences doivent être partagées.

- Se distinguer comme le sport de référence en matière de lutte contre le dopage par des actions innovantes et avant-gardistes. 2018 - 2022
- Mettre en place un plan de prévention contre le dopage auprès des dirigeants, des cadres techniques, des préparateurs physiques et des jeunes coureurs. 2018 - 2022
- Dédier une personne à la prévention antidopage. 2020
- Obliger certaines Fédérations Nationales ciblées à produire un plan d'éducation et de lutte contre le dopage. 2018 - 2022
- Mener une action spécifique en Amérique du Sud et en Amérique centrale en lien avec l'AMA, les Organisations Nationales Antidopage (ONAD), les Organisations Régionales Antidopage, la Confédération Panaméricaine de Cyclisme (COPACI) et nos Fédérations Nationales. 2019 - 2022

Soutenir l'extension de la Liste des interdictions de l'AMA

La liste des produits interdits est établie par l'AMA. Il s'avère que certains produits ayant un effet attesté scientifiquement sur la performance cycliste restent aujourd'hui autorisés. Il convient de demander avec conviction l'extension de la liste à certains produits.

- Explorer, en collaboration avec l'AMA, la possibilité d'interdire l'usage en compétition de certains médicaments non-interdits, au regard de leurs effets sur la santé. 2018 - 2019
- Demander l'interdiction du Tramadol et autres anti-douleurs dans le cyclisme (inclusion dans la section P de la liste : substances interdites dans des sports particuliers). 2018 - 2019
- Demander l'uniformisation de la règlementation des substances et méthodes interdites en ne considérant qu'une seule modalité d'interdiction, « en toutes circonstances, en et hors compétitions. » 2019 - 2020

PROTÉGER LES SPORTIFS

▶ Mettre en place une surveillance médicale règlementaire indépendante

Lorsque le cyclisme a été frappé de plein fouet par la multiplication des affaires de dopage entre 1995 et 2010, sa politique a été tournée légitimement vers la lutte contre ce fléau en laissant de côté la médecine d'aptitude. Cette dernière permet de garantir la santé du sportif, mais aussi de mesurer les conséquences de la prise de certaines substances licites ou illicites.

- Intégrer la Commission médicale et scientifique du CIO. 2020
- Définir une véritable politique de médecine d'aptitude au service des sportifs. 2018 - 2019
- Mettre en place une surveillance médicale réglementaire indépendante des équipes, applicable dans tous les pays. 2019 - 2020
- Recruter un Directeur Médical au sein de l'UCI, médecin à plein temps chargé notamment de coordonner cette surveillance, et interlocuteur privilégié des équipes et autres acteurs concernés. 2018
- Constituer une base de données épidémiologique des critères médicaux et biologiques d'aptitude, respectant la confidentialité médicale. 2019 - 2022
- Initier et inciter le développement des recherches en épidémiologie et médecine du cyclisme, notamment au profit des disciplines les moins connues. 2019 - 2022
- Etoffer les critères d'aptitude médicale à concourir. 2019 - 2022
- Mutualiser les prises de sang avec celles établies par la CADF dans le cadre du passeport biologique, afin de limiter les prélèvements et réduire les coûts. 2018 - 2019
- Rappeler aux médecins d'équipe leur obligation de valider les infiltrations locales de corticoïdes et de prescrire huit jours d'arrêt de travail et de compétition au minimum. 2019
- Introduire une réglementation sur le non-départ en cas de paramètres défaillants comme par exemple une cortisolémie effondrée, avec une période d'arrêt de compétition. 2019
- Valider l'utilisation d'autres matrices que le sang (ou les urines), faciles d'accès, pour la recherche des critères biologiques de non-départ. 2019 - 2022
- Améliorer si besoin la gestion des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) en lien avec l'AMA. 2019

Garantir l'égalité des chances entre les athlètes

Il est impératif que l'UCI garantisse les mêmes opportunités à tous les athlètes, et que l'homme prime sur la machine. Aussi, face aux dérives constatées ces dernières années, notre Fédération devra être plus stricte pour s'assurer que tous les athlètes disposent des mêmes chances, tout en garantissant la poursuite de l'innovation.

- Revoir les procédures d'homologation du matériel. 2019
- Imposer l'utilisation de matériel commercialisé au plus tard au 1er janvier de l'année pour toutes les compétitions et particulièrement les Jeux Olympiques. 2019
- Interdire l'utilisation de prototypes dans les compétitions. 2019
- Elaborer une procédure stricte d'introduction de nouveau matériel en compétition. 2018

Renforcer la sécurité en course et réduire les risques d'accidents

La sécurité en course constitue un point fondamental pour protéger les coureurs. Trop souvent, au cours des dernières années, nous avons vu des accidents qui auraient pu être évités par la mise en place de règles plus strictes. De plus, la multiplication des aménagements urbains rend plus dangereuse la pratique du cyclisme sur route de compétition. L'UCI, qui s'est déjà saisie du dossier, devra encore améliorer la sécurité en course en lien avec tous les acteurs.

- Faire de la sécurité en course une priorité. 2018 - 2022
- Mettre en œuvre une étude scientifique sur l'évolution des chutes en course avec l'identification des causes, afin d'en tirer les enseignements nécessaires. 2019 - 2020
- Renforcer le plan d'action élaboré par l'UCI, en collaboration avec les organisateurs, en prenant en compte les préoccupations des coureurs. 2020
- Adapter la taille du peloton aux conditions de course. 2020
- Renforcer les sanctions infligées en cas de violation des règles de sécurité. 2020
- Prendre une décision sur l'utilisation des freins à disque qui favorisera la sécurité. 2018

DÉFINIR UNE POLITIQUE SUR LES RISQUES REPRÉSENTÉS PAR LES PARIS SPORTIFS

▶ Renforcer la réglementation sur les paris sportifs

Les paris sportifs se sont considérablement accrus dans le monde du sport avec son lot de conséquences sur des épreuves sportives potentiellement truquées. Notre sport doit se prémunir contre ce phénomène. Pour ce faire, il conviendra de renforcer notre réglementation en la matière.

- Etablir un état des lieux sur les paris sportifs et proposer une réglementation adaptée. 2019
- Interdire certaines formes de paris dits « à risque », tels que les paris en « Live-betting » ou les « Head-to-Head ». 2019
- Effectuer un travail de prévention et de sensibilisation aux risques liés aux paris sportifs auprès des jeunes coureurs. 2019
- Encadrer le sponsoring des équipes par les organismes de paris et notamment assurer une indépendance opérationnelle avec les responsables financiers des équipes. 2020

▶ Collaborer avec les Etats, les instances internationales et des partenaires privés pour surveiller les paris

Certains Etats ont adopté une législation sur les paris sportifs afin de contrôler les opérateurs. Leur expertise peut être précieuse pour l'UCI dans le cadre de sa mission visant à garantir la crédibilité des résultats sportifs.

- Se rapprocher des agences gouvernementales de paris sportifs. 2019
- Participer au monitoring existant pour l'implanter au niveau cycliste. 2020
- Intégrer la réflexion du monde du sport dans ce domaine. 2019

▶ Réfléchir à réguler les communications avec les coureurs en course

Le cyclisme est un sport potentiellement à risque du fait de la possibilité de communiquer avec un coureur en pleine compétition. Ceci peut potentiellement conduire à des risques de résultats truqués comme dans d'autres sports. Il sera nécessaire d'évaluer les risques potentiels pour notre sport.

- Evaluer l'opportunité d'interdire ou de réglementer la communication avec les coureurs pendant la course. 2020

FÉDÉRATIONS NATIONALES

AFG	**AFGHANISTAN**	ASIE
RSA	**AFRIQUE DU SUD**	AFRIQUE
ALB	**ALBANIE**	EUROPE
ALG	**ALGERIE**	AFRIQUE
GER	**ALLEMAGNE**	EUROPE
AND	**ANDORRE**	EUROPE
ANG	**ANGOLA**	AFRIQUE
AIA	**ANGUILLA**	AMÉRIQUE
ANT	**ANTIGUA-ET-BARBUDA**	AMÉRIQUE
KSA	**ARABIE SAOUDITE**	ASIE
ARG	**ARGENTINE**	AMÉRIQUE
ARM	**ARMENIE**	EUROPE
ARU	**ARUBA**	AMÉRIQUE
AUS	**AUSTRALIE**	OCÉANIE
AUT	**AUTRICHE**	EUROPE
AZE	**AZERBAÏDJAN**	EUROPE
BAH	**BAHAMAS**	AMÉRIQUE
BRN	**BAHREÏN**	ASIE
BAN	**BANGLADESH**	ASIE
BAR	**BARBADE**	AMÉRIQUE
BEL	**BELGIQUE**	EUROPE
BIZ	**BELIZE**	AMÉRIQUE
BEN	**BENIN**	AFRIQUE
BER	**BERMUDES**	AMÉRIQUE
BLR	**BIELORUSSIE**	EUROPE
BOL	**BOLIVIE**	AMÉRIQUE
BIH	**BOSNIE-HERZEGOVINE**	EUROPE
BOT	**BOTSWANA**	AFRIQUE
BRA	**BRESIL**	AMÉRIQUE
BRU	**BRUNEI DARUSSALAM**	ASIE
BUL	**BULGARIE**	EUROPE
BUR	**BURKINA FASO**	AFRIQUE
BDI	**BURUNDI**	AFRIQUE

CAM	**CAMBODGE**	ASIE
CMR	**CAMEROUN**	AFRIQUE
CAN	**CANADA**	AMÉRIQUE
CPV	**CAP-VERT**	AFRIQUE
CHI	**CHILI**	AMÉRIQUE
CYP	**CHYPRE**	EUROPE
COL	**COLOMBIE**	AMÉRIQUE
COM	**COMORES**	AFRIQUE
CGO	**CONGO**	AFRIQUE
CRC	**COSTA RICA**	AMÉRIQUE
CIV	**COTE D'IVOIRE**	AFRIQUE
CRO	**CROATIE**	EUROPE
CUB	**CUBA**	AMÉRIQUE
CUR	**CURAÇAO**	AMÉRIQUE
DEN	**DANEMARK**	EUROPE
DJI	**DJIBOUTI**	AFRIQUE
DMA	**DOMINIQUE**	AMÉRIQUE
EGY	**ÉGYPTE**	AFRIQUE
ESA	**EL SALVADOR**	AMÉRIQUE
UAE	**ÉMIRATS ARABES UNIS**	ASIE
ECU	**ÉQUATEUR**	AMÉRIQUE
ERI	**ÉRYTHREE**	AFRIQUE
ESP	**ESPAGNE**	EUROPE
EST	**ESTONIE**	EUROPE
USA	**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**	AMÉRIQUE
ETH	**ÉTHIOPIE**	AFRIQUE
MKD	**EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE**	EUROPE
RUS	**FEDERATION DE RUSSIE**	EUROPE
FIJ	**FIDJI**	OCÉANIE
FIN	**FINLANDE**	EUROPE
FRA	**FRANCE**	EUROPE
GAB	**GABON**	AFRIQUE
GAM	**GAMBIE**	AFRIQUE

GEO	**GEORGIE**	EUROPE
GHA	**GHANA**	AFRIQUE
GBR	**GRANDE-BRETAGNE**	EUROPE
GRE	**GRECE**	EUROPE
GRN	**GRENADE**	AMÉRIQUE
GUM	**GUAM**	OCÉANIE
GUA	**GUATEMALA**	AMÉRIQUE
GUI	**GUINEE**	AFRIQUE
GBS	**GUINEE-BISSAU**	AFRIQUE
GUY	**GUYANA**	AMÉRIQUE
HAI	**HAÏTI**	AMÉRIQUE
HON	**HONDURAS**	AMÉRIQUE
HKG	**HONG KONG, CHINE**	ASIE
HUN	**HONGRIE**	EUROPE
CAY	**ÎLES CAÏMANS**	AMÉRIQUE
COK	**ILES COOK**	OCÉANIE
ISV	**ILES VIERGES DES ETATS UNIS**	AMÉRIQUE
IVB	**ILES VIERGES BRITANNIQUES**	AMÉRIQUE
IND	**INDE**	ASIE
INA	**INDONESIE**	ASIE
IRQ	**IRAK**	ASIE
IRL	**IRLANDE**	EUROPE
ISL	**ISLANDE**	EUROPE
ISR	**ISRAËL**	EUROPE
ITA	**ITALIE**	EUROPE
JAM	**JAMAÏQUE**	AMÉRIQUE
JPN	**JAPON**	ASIE
JOR	**JORDANIE**	ASIE
KAZ	**KAZAKHSTAN**	ASIE
KEN	**KENYA**	AFRIQUE
KGZ	**KIRGHIZISTAN**	ASIE
KOS	**KOSOVO**	EUROPE
KUW	**KOWEÏT**	ASIE

LES	**LESOTHO**	AFRIQUE
LAT	**LETTONIE**	EUROPE
LBN	**LIBAN**	ASIE
LBR	**LIBERIA**	AFRIQUE
LBA	**LIBYE**	AFRIQUE
LIE	**LIECHTENSTEIN**	EUROPE
LTU	**LITUANIE**	EUROPE
LUX	**LUXEMBOURG**	EUROPE
MAC	**MACAO, CHINE**	ASIE
MAD	**MADAGASCAR**	AFRIQUE
MAS	**MALAISIE**	ASIE
MAW	**MALAWI**	AFRIQUE
MLI	**MALI**	AFRIQUE
MLT	**MALTE**	EUROPE
MAR	**MAROC**	AFRIQUE
MRI	**MAURICE**	AFRIQUE
MTN	**MAURITANIE**	AFRIQUE
MEX	**MEXIQUE**	AMÉRIQUE
MON	**MONACO**	EUROPE
MGL	**MONGOLIE**	ASIE
MNE	**MONTENEGRO**	EUROPE
MOZ	**MOZAMBIQUE**	AFRIQUE
MYA	**MYANMAR**	ASIE
NAM	**NAMIBIE**	AFRIQUE
NEP	**NEPAL**	ASIE
NCA	**NICARAGUA**	AMÉRIQUE
NIG	**NIGER**	AFRIQUE
NGR	**NIGERIA**	AFRIQUE
NOR	**NORVEGE**	EUROPE
NZL	**NOUVELLE-ZELANDE**	OCÉANIE
OMA	**OMAN**	ASIE
UGA	**OUGANDA**	AFRIQUE
UZB	**OUZBEKISTAN**	ASIE

PAK	**PAKISTAN**	ASIE
PAN	**PANAMA**	AMÉRIQUE
PAR	**PARAGUAY**	AMÉRIQUE
NED	**PAYS-BAS**	EUROPE
PER	**PEROU**	AMÉRIQUE
PHI	**PHILIPPINES**	ASIE
POL	**POLOGNE**	EUROPE
PUR	**PORTO RICO**	AMÉRIQUE
POR	**PORTUGAL**	EUROPE
QAT	**QATAR**	ASIE
SYR	**REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**	ASIE
VEN	**REPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA**	AMÉRIQUE
CAF	**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**	AFRIQUE
KOR	**REPUBLIQUE DE COREE**	ASIE
MDA	**REPUBLIQUE DE MOLDAVIE**	EUROPE
COD	**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**	AFRIQUE
TLS	**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU TIMOR-LESTE**	ASIE
DOM	**REPUBLIQUE DOMINICAINE**	AMÉRIQUE
IRI	**REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN**	ASIE
CHN	**REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**	ASIE
PRK	**REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE**	ASIE
LAO	**REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE LAO**	ASIE
CZE	**REPUBLIQUE TCHEQUE**	EUROPE
TAN	**REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE**	AFRIQUE
ROU	**ROUMANIE**	EUROPE
RWA	**RWANDA**	AFRIQUE
LCA	**SAINTE-LUCIE**	AMÉRIQUE
SKN	**SAINT-KITTS-ET-NEVIS**	AMÉRIQUE
SMR	**SAINT-MARIN**	EUROPE
SXM	**SAINT-MARTIN**	AMÉRIQUE
VIN	**SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES**	AMÉRIQUE
STP	**SAO TOME-ET-PRINCIPE**	AFRIQUE
SEN	**SENEGAL**	AFRIQUE
SRB	**SERBIE**	EUROPE
SEY	**SEYCHELLES**	AFRIQUE
SLE	**SIERRA LEONE**	AFRIQUE
SIN	**SINGAPOUR**	ASIE
SVK	**SLOVAQUIE**	EUROPE
SLO	**SLOVENIE**	EUROPE
SOM	**SOMALIE**	AFRIQUE
SUD	**SOUDAN**	AFRIQUE
SRI	**SRI LANKA**	ASIE
SWE	**SUEDE**	EUROPE
SUI	**SUISSE**	EUROPE
SUR	**SURINAME**	AMÉRIQUE
SWZ	**SWAZILAND**	AFRIQUE
TJK	**TADJIKISTAN**	ASIE
TPE	**TAIPEI CHINOIS**	ASIE
CHA	**TCHAD**	AFRIQUE
THA	**THAÏLANDE**	ASIE
TOG	**TOGO**	AFRIQUE
TTO	**TRINITE-ET-TOBAGO**	AMÉRIQUE
TUN	**TUNISIE**	AFRIQUE
TKM	**TURKMENISTAN**	ASIE
TUR	**TURQUIE**	EUROPE
UKR	**UKRAINE**	EUROPE
URU	**URUGUAY**	AMÉRIQUE
VAN	**VANUATU**	OCÉANIE
VIE	**VIETNAM**	ASIE
YEM	**YEMEN**	ASIE
ZAM	**ZAMBIE**	AFRIQUE
ZIM	**ZIMBABWE**	AFRIQUE

AGENDA
2022

UCI UNION CYCLISTE INTERNATIONALE